

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

SUISSE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
ÉTRANGER:	30.—	15.25	7.75	2.80
	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

**ANNONCES**

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### Nos négociateurs vont avoir une arme efficace

Le tarif douanier suisse a fait son temps; plus que cinquante ans, il est aujourd'hui suranné, et ne constitue plus un instrument adéquat de négociation avec l'étranger. C'est en substance en ces termes que le ministre Schaffner, directeur de la division fédérale du commerce, vient de rappeler à l'opinion publique du pays les véritables buts de la revision tarifaire qui est en cours.

Pendant de longues années, l'arme que constitue le tarif douanier avait perdu de son importance en matière de négociations commerciales. Contingentements d'importation, restrictions aux transferts des devises, en un mot tout l'attirail de l'économie dirigée la rendait à proprement parler inopérante. Mais le souffle de libéralisme né de l'après-guerre et qui s'est concrétisé dans les efforts de l'Organisation européenne de coopération économique et de l'Union européenne de paiements, a fait tomber une bonne partie de ces barrières protectionnistes. Les échanges ont été progressivement libérés de leurs entraves, et du même coup, les tarifs douaniers ont repris leur importance en tant qu'instrument de la politique commerciale.

Mais la Suisse avait manqué le coche; elle n'était aucunement préparée à cette évolution et ne pouvait opposer à ses partenaires que son tarif archaïque et dont les taux avaient été tellement comprimés au cours des négociations qu'ils ne lui laissaient réellement plus aucune marge de discussion. Face désormais à des partenaires fortement armés par l'élevation de barrières artificielles au moyen de taux élevés, il fallut mettre les bouchées doubles. Mais la revision, des positions douanières ne se fait pas en un tournemain, surtout s'il s'agit de prévoir non pas une hausse de tous les taux, mais un certain nombre de positions particulièrement bien choisies qui faciliteraient nos négociations avec l'étranger.

Les travaux touchent cependant à leur terme, et il est fort probable que le nouveau tarif pourra être présenté aux Chambres l'année prochaine. Le temps presse d'ailleurs. Comme le souligne l'organe officiel de l'Union suisse des arts et métiers, «la Suède qui envisage de sérieuses augmentations de son tarif douanier, serait prête à négocier avec nous les taux de certaines positions, à condition que nous ayons quelque chose à lui offrir. Le Danemark prévoit aussi d'élever ses droits sur les textiles et sur

d'autres biens de consommation intéressant au plus haut chef notre exportation. Nous avons atteint avec la République fédérale allemande la limite des négociations possibles sur la base de notre vieux tarif. Il est certain que nous aurons besoin d'une arme douanière pour défendre nos positions sur ce marché, maintenant que les libérations consolidées de l'O.E.C.E. nous empêchent de sauvegarder le terrain conquis par la menace d'un recours à des restrictions d'importation».

Ce n'est pas tout: la France, devant laquelle nous sommes malheureusement désarmés, n'hésite pas à nous traiter avec désinvolture dans le domaine tarifaire; l'Angleterre nous oppose des barrières douanières trop élevées; les Etats-Unis dressent obstacle sur obstacle à nos importations de montres.

XXX

Bref, notre tarif douanier est trop bas, et comme personne ne veut nous accorder des concessions en échange de la consolidation de nos taux actuels, force nous est de les manipuler. Mais la Suisse n'a aucun intérêt — loin de là — à pratiquer le protectionisme douanier. Seules des considérations de politique commerciale doivent entrer en jeu dans l'élaboration de son tarif, et c'est bien là que réside la difficulté majeure.

Il ne faut donc pas s'attendre à une œuvre parfaite. Tel qu'il sortira des mains des experts, le nouveau tarif douanier devra encore subir l'épreuve du feu, si l'on ose employer cette expression. Il faudra le roder en l'opposant à nos principaux partenaires commerciaux, le remanier, l'améliorer. Et ce n'est qu'une fois sorti de ce banc d'essai qu'il pourra être soumis au parlement. A ce moment-là, il sera possible de reprendre le problème de l'adhésion de notre pays au G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). La Suisse, pays par excellence de la politique commerciale libérale, ne représente-t-elle pas à peu de chose près l'idéal que cet organisme international tend à réaliser dans les autres nations? Et l'objectif général du G.A.T.T. (réduction des entraves au commerce international) ne correspond-il pas justement aux buts visés par la politique commerciale de notre pays? Il ne fait aucun doute que par son adhésion au G.A.T.T., la Suisse obtiendrait des possibilités accrues d'appliquer une politique douanière active. En outre, elle échapperait au danger d'isolement qui la menace.

Jean HOSSETTLER.

### L'évolution du conflit du canal de Suez

## Le départ des pilotes étrangers s'est effectué sans incidents

### Nasser porte de graves accusations contre l'Amérique et les Occidentaux poursuivent leurs entretiens avant l'ouverture de la seconde conférence de Londres

Le chef de l'Office égyptien du canal de Suez, le colonel Mahmoud Junis, s'est rendu vendredi soir peu avant minuit d'Ismailia à Port-Saïd à bord du dernier navire franchissant le canal avant la cessation du travail par les pilotes non égyptiens, le cargo italien «Ascona». Des entretiens ont aussitôt commencé pour étudier les possibilités de maintenir le trafic. Des pilotes égyptiens sont arrivés peu après au quartier général en automobile, en taxi, en fiacre, à bicyclette ou à pied, pour offrir leurs services à l'administration égyptienne.

Les pilotes et employés de l'ancienne compagnie qui ont cessé le travail à minuit se sont réunis pour fêter leur départ. Ils ont déclaré qu'ils regrettaient «la fin d'une époque», mais qu'ils étaient heureux de pouvoir quitter l'Égypte «dans les circonstances actuelles».

**Premiers départs**

Vingt Français, un Polonais et un Suisse, employés à l'ancienne compagnie du canal de Suez, ont quitté aujourd'hui en taxis Port-Saïd pour le Caire d'où ils rejoindront la France par avion. Des départs analogues ont eu lieu d'Ismailia et de Suez. Trois avions sont prévus pour rapatrier

personnel français et étranger de l'ancienne compagnie.

Demain, dix-sept autres Français, ainsi que 36 Britanniques, une dizaine de Grecs et autant d'Italiens quitteront également Port-Saïd pour le Caire, afin de regagner leur pays.

En tout, on compte 361 Français de l'ancienne compagnie qui se sont rassemblés à Port-Saïd pour y trouver un moyen de rentrer en France.

### L'état du trafic dans le canal PAS DE RETARD, DISENT LES ÉGYPTIENS

L'ambassade d'Égypte à Londres publie un communiqué dans lequel elle annonce que samedi, pour la première fois dans l'histoire du canal de Suez, l'Égypte a été capable d'assurer le passage de cinquante bateaux, qualifiant le départ des pilotes étrangers de «complot franco-anglais», l'ambassade accuse l'ancienne compagnie d'avoir offert à chacun d'entre eux des sommes allant de 6 à 20 millions de francs, et affirme que «certains pilotes l'ont déclaré».

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

### 8<sup>me</sup> congrès communiste chinois

## Dans son allocution, Mao-Tse Toung définit les tâches principales du parti

### Le second plan quinquennal comporte cinq objectifs

**PÉKIN, 15 (Reuter).** — Le huitième congrès du parti communiste chinois s'est ouvert samedi à Pékin, après une interruption de huit ans. Depuis lors, les communistes ont réalisé la domination sur le pays tout entier et de parti d'opposition clandestin sont devenus les maîtres de 680 millions d'êtres humains.

Trois hommes qui participent au congrès d'aujourd'hui étaient membres du parti il y a 35 ans, lorsque celui-ci fut fondé dans une chambre à Changhaï, dont Mao-Tse Toung, chef du parti. Aujourd'hui, 1022 délégués représentent au congrès plus de 10,7 millions de membres, ce qui fait que le parti communiste chinois est le plus grand du monde.

Les mesures de sécurité sont très sévères. Les journalistes non communistes n'ont pas l'autorisation de pénétrer dans le bâtiment du congrès.

### Mao-Tse Toung parle

Lorsque Mao-Tse Toung et les autres chefs communistes montèrent à la tribune, ils furent applaudis avec enthousiasme.

Dans son allocution de 20 minutes, Mao-Tse Toung exposa que la tâche principale du congrès consistait «à ti-

rer la leçon des expériences faites depuis le 7<sup>me</sup> congrès et à fonder en un bloc le parti tout entier, pour édifier une grande Chine socialiste». La Chine soutient l'attitude de l'Égypte et s'oppose à toute tentative d'intervention armée dans le canal de Suez. «Nous devons faire échouer les plans des impérialistes», dit l'orateur. La Chine doit soutenir activement les mouvements nationaux de libération et d'indépendance en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

### Au nord de la Norvège

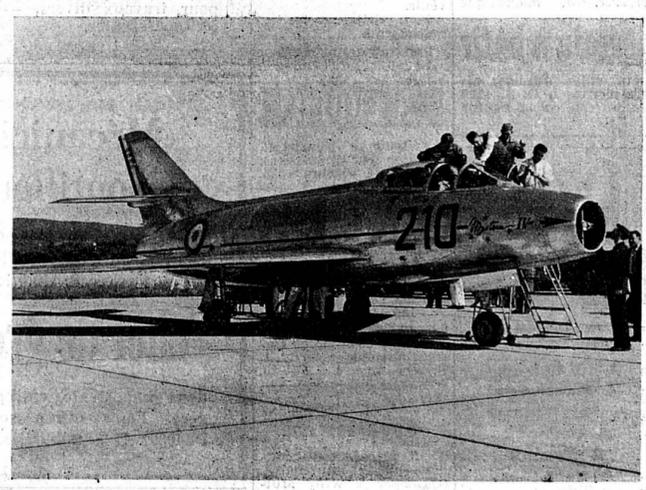
## Cargo américain le «PELAGIA» fait naufrage

**OSLO, 16 (Reuter).** — Selon des nouvelles de Narvik, le cargo américain de 7000 tonnes «Pelagia» a été pris dans un violent orage au large de Narvik, dans le nord de la Norvège. Il transportait du minerai de fer et avait 50 hommes à bord. Il s'est brisé en deux de sorte que l'équipage a dû l'abandonner. Des bateaux et des avions sont sur les lieux à la recherche des rescapés.

**Cinq rescapés et un mort**

La station de surveillance aérienne de Bodø communique que l'on a pu jusqu'ici recueillir cinq membres de l'équipage du cargo américain «Pelagia» qui se trouvaient à bord d'un canot de sauvetage, lequel contenait un sixième matelot, mort celui-là.

### Le «Mystère IV» français à Kloten



Une vue de l'appareil à réaction français «Mystère IV» prise à l'aérodrome de Kloten. On sait que ce chasseur va faire l'objet d'essais dans notre armée.

### Dénouement dans l'affaire Péliissier

## Les circonstances de la découverte des restes de la petite Anne-Marie

C'est un chercheur de champignons qui se livrait à sa passion favorite dans les environs de Sault-de-Vauchuse, qui a découvert, caché en partie sous un tas de cailloux, le squelette d'un enfant. Les premières constatations officielles ont établi qu'il s'agissait de celui de la petite Anne-Marie Péliissier, disparue depuis le 25 mai 1955.

L'enfant, âgée de 11 ans, avait été enlevée en plein jour par un automobiliste à bord d'une 2 CV alors que, sur la route de Roquemare, elle gagnait à bicyclette le domicile

de ses parents au Peyron, dans la banlieue d'Orange.

**Une triste découverte**

Le corps, devenu squelette de la malheureuse fillette, gisait dans une petite clairière située à vingt kilomètres du village de Sault, dans un endroit absolument désert puisque aucune habitation n'existe entre Sault et l'aboutissant de la route, au sommet du mont Ventoux.

Les gendarmes de la brigade de Sault, alertés aussitôt, constatèrent que les lambeaux d'étoffes et les sandalettes qui avaient chassé l'enfant correspondaient exactement aux effets que portait la petite Anne-Marie, le jour de sa disparition.

Quelques cheveux adhérents encore à la boîte crânienne sont exactement les mêmes que ceux d'Anne-Marie.

**Dans un linceul de pierre**

Les gendarmes de Sault ont immédiatement alerté le parquet de Carpentras et celui-ci a informé le magistrat du parquet d'Orange. On sait que c'est le parquet d'Orange qui a ouvert depuis près de seize mois le dossier concernant l'enlèvement d'Anne-Marie Péliissier.

Un transport de justice a été effectué dans l'après-midi. Outre les magistrats, se sont transportés à Sault, les inspecteurs de la neuvième brigade de police mobile de Marseille et le professeur Ollivier, directeur du laboratoire de police scientifique de Marseille. Les premières constatations de ce dernier ont confirmé très exactement celles déjà faites par les gendarmes.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

### «La route joyeuse du joli vin de Neuchâtel» a été reconnue officiellement samedi après-midi

«Une route du vin? N'y a-t-il donc pas assez d'accidents causés par des conducteurs en état d'ébriété? Une route du vin comprenant une vingtaine d'arrêts? Dans quel état seront les automobilistes à l'arrivée, s'ils n'ont pas déjà pris la direction de l'hôpital en cours de route?» Des réflexions de ce genre, nous en avons entendues — et combien! — avant de prendre place dans l'imposante caravane de voitures qui partit, samedi après-midi, reconnaître la «Route joyeuse du joli vin de Neuchâtel». Nous aurions voulu revoir ces gens de l'âme chagrine à Cressier, terminus du voyage ou, mieux encore, les inviter à participer à cette randonnée. Ils auraient compris que le but des groupements tels que la Compagnie des Vignolants et les Amis du vin n'est pas de lever le coude à longueur de journée ni de ne se séparer de son verre que pour s'occuper du tire-bouchon. Aussi étrange que cela puisse paraître à certains, ces sociétés luttent bel et bien contre l'abus de l'alcool. Boire comme le fait un ivrogne est une chose condamnable et condamnée. Déguster et faire déguster le cru de nos vignes et resserrer par tous les moyens possibles les liens qui unissent ceux qui travaillent au bien du vignoble neuchâtelois en est une autre. Relisons l'article 10 de la Charte de

1951: «Les Vignolants promettent solennellement de tout mettre en œuvre, en tous lieux et en tous temps, pour le bien du vignoble neuchâtelois et de ses nobles produits, le blanc et le rouge, provenant des terres sises en le Landeron en bise et Vaumarcus en vent, la montagne en joran et le lac en ubère.»

### Reconnaissance de la «route joyeuse»

L'itinéraire a été préparé avec minutie. Le projet date de 1949 déjà, à la suite d'une visite faite par les promoteurs à la «Route royale du vin de Bourgogne». La route ne se contente pas de traverser tous les villages vignolants; elle emprunte, pour les relier, des chemins parfois imprévus... et peu connus, d'où la vue s'étend merveilleusement sur tout le vignoble et le lac. Partant de Neuchâtel, elle s'en va jusqu'aux frontières est et ouest du canton. Une seule ombre au tableau: l'état souvent pitoyable de nos vignes. Mais, hélas! contre le gel, la grêle et la pluie, Vignolants et Amis du vin sont impuissants.

Sur ce, embarquons-nous et suivons l'excellent guide qu'est M. Jean-Pierre Baillod, un des principaux organisateurs. Il a pour mission de faire apposer le sceau des dix-neuf communes du Vignoble sur un magnifique parchemin portant le texte suivant:

«Ce jour du quinzième de septembre 1956, la Noble compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois a reconnu la Route joyeuse du joli vin de Neuchâtel. En foi de quoi, les dix-neuf communes viticoles ont apposé leur sceau ce dit jour.» Suivent les noms de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Auvernier, Colombier, Bôle, Boudry, Bevaix, Saint-Aubin, Fressens, Vaumarcus, Gorgier, Cortailod, Hauterive, Saint-Blaise, Marin, Cornaux, le Landeron et Cressier.

La cérémonie se déroule rapidement. Un petit détachement de la musique «La Baguette» joue un morceau de son répertoire devant la maison de commune pendant que M. Baillod tend l'acte d'origine de la route à signer. Les voitures attendent sagement en file et leurs passagers ne se dégoûrent pas les jambes qu'au Prieuré de Cormondrèche, aux caves de la Béroche à Saint-Aubin et au Landeron. Bien entendu, le palais fut lestement rafraîchi également.

La course se déroula dans les meilleures conditions et partout la population accueillit la cohorte avec sympathie. Vignolants et Amis du vin, ne tenant nullement à mélanger eau et vin, le soleil avait été invité, bien entendu.

### Inauguration du «Salon des Trois Dimanches» à Cressier

Les participants eurent l'honneur, au terme de leur voyage, d'assister à l'inauguration du «Vme Salon des Trois Dimanches» à Cressier, organisé par la Compagnie des Vignolants et l'Association pour le développement de Cressier. Au cours d'un vin d'honneur, M. Baillod déclara l'exposition ouverte, puis M. Schlupe salua les nombreuses personnalités présentes dont le secrétaire de la Légation de la principauté du Liechtenstein à Berne, M. Alfred Hilbe, qui, lui aussi, adressa quelques paroles aimables et dit son plaisir de voir une exposition d'œuvres suisses et de son pays. A côté des nombreuses et magnifiques photographies exposées, on peut admirer en effet des racines et des ceps sculptés par l'artiste liechtensteinois Rudolf Schaedler. Notre chroniqueur artistique aura l'occasion de parler un de ces prochains jours de ce «Vme Salon des Trois Dimanches».

RWS.

**LIRE AUJOURD'HUI**

Page 4:  
PROPOS SUR L'ÉDUCATION

Pages 5 et 6:  
TOUS LES SPORTS

■ Nos footballeurs laissent échapper au stade olympique de Lausanne une victoire à leur portée

IMMEUBLES

On cherche à acheter au bord des lacs de Morat, Bienne ou Neuchâtel

TERRAIN

d'environ 300 m² ou maison en bordure du lac. Famille F. Jost-Aebischer, constructeur de machines, Heimberg près Thoune.

A vendre à Neuchâtel, dans belle situation, aux Charmettes,

JOLIE VILLA MODERNE

neuve, 4 grandes pièces, tout confort, garage, grand balcon. Terrain clôturé de 700 m². Prix intéressant. Eventuellement avec facilités. — Adresser offres à case postale 252, Neuchâtel 1.

A VENDRE dans chef-lieu de district du canton

IMMEUBLE

renfermant

hôtel, café-restaurant

entièrement rénové; affaire de premier ordre, à remettre pour raisons de santé. Adresser offres écrites à F. T. 4193 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

épicerie

avec petit immeuble dans village du pied du Jura. Pas de reprise. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres P 11300 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

A vendre à Neuchâtel, près du centre

petit immeuble

(genre villa) de 2 appartements de 2 chambres et cuisine, dépendances, jardin clôturé, construction très soignée, libre tout de suite. Adresser offres écrites à L. P. 4191 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Saint-Aubin (centre du village),

PETITE MAISON

comportant 2 appartements de 3 pièces chacun. Étude André-G. Borel, notaire, à Saint-Aubin (NE). Tél. 6 71 45.

A vendre, région de Corcelles, avenue de Beauregard, magnifique

terrain à bâtir

pour villas. Adresser offres écrites à O. S. 4192 au bureau de la Feuille d'avis.



OFFRE A VENDRE Beaux terrains à bâtir

- A la Coudre
A Hauterive
A Saint-Blaise
A Cornaux
A Pesoux
A Corcelles
A Serrières
A Auvernier
A Colombier
A Bôle

A louer en PLEIN CENTRE 3 LOCAUX MODERNES Confort - Ascenseur Important immeuble commercial Adresser offres écrites à U. Y. 4198 au bureau de la Feuille d'avis

On offre à louer à Vaumarcus :

- 1 appartement modeste, 2 pièces, cuisine. Loyer Fr. 36.— par mois.
1 appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains. Loyer : Fr. 106.— par mois.
1 garage. Loyer : Fr. 15.— par mois

PENSIONS

Pension et belles chambres S'adresser à Mme E. Mennet, rue du Seyon 50, ou rue des Moulins 10. Tél. 5 81 91.

Quartier de l'Évole

A louer à étudiants agréables, 2 jolies chambres avec pension soignée. Tél. 5 21 01.



offre à vendre villas familiales

- A Neuchâtel 4 pièces, confort, garage 4 pièces, confort en mitoyen 5 pièces, confort et atelier 15 pièces, confort
A la Coudre 5 pièces, confort
A Hauterive 7 pièces, confort, garage 4 pièces, confort
A Bôle 5 pièces, confort, garage
A Pesoux 5 pièces, confort, garage 4 pièces, confort
A Corcelles 4 pièces, confort 6 pièces, confort, garage 8 pièces, confort, garage
A Colombier 6 pièces, confort, garage

Toutes ces villas sont en parfait état et bénéficient du chauffage central, de jardin et de vue. Elles sont libres à convenir.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :

TELETRANSACCTIONS S. A. Faubourg du Lac 2

A LOUER

A louer à Neuchâtel, quartier des Charmettes, pour le 24 octobre 1956, appartement de 4 pièces, confort moderne, chauffage général, service d'eau chaude. Prix : Fr. 180.— plus chauffage.

Pour le 24 décembre, appartement de 3 pièces, même confort. Prix : Fr. 150.— plus chauffage. 1 garage, Fr. 40.—.

Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

A louer

de 3 pièces, tout confort, vue imprenable. S'adresser à Willy Müller, Ribaudes 36.

A louer

pour le 24 septembre au plus tard, appartement de 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage « Granum ». Loyer mensuel Fr. 128.65. Faire offres écrites à R. G. 4159 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer jolie chambre meublée, Bellevaux 14. Belle chambre, à proximité de la gare, à louer à monsieur. Téléphoner aux heures de repas au 5 86 41.

DEM. A LOUER

Jeune fille cherche, pour le 24 septembre, CHAMBRE

sans pension. Offres avec prix à Case 163, Neuchâtel 1.

CHAMBRE

Jeune homme cherche pour tout de suite CHAMBRE sans pension. Offres avec prix à case 163, Neuchâtel 1.

Employé C.F.F. cherche

LOGEMENT

de deux à trois pièces. — Adresser offres écrites à Y. C. 4201 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

On cherche à louer au plus tôt, appartement de 2 ou 3 pièces, à Neuchâtel. S'adresser à Charles-Henri Ziegler, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICIEN conducteur de travaux

parlant le français et l'allemand, pour direction et surveillance de travaux en Suisse romande, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir par entreprise générale du bâtiment, en Suisse romande. Haut salaire. Participation aux bénéfices. Offres avec références et curriculum vitae sous chiffres L. 8816 X. à Publicitas, Genève.

Nous engageons

magasinier

pour atelier de petite mécanique. Faire offres à T. X. 4197 en indiquant âge, formation et prétentions de salaire au bureau de la Feuille d'avis.

SERRURIER

On demande pour travaux soignés un bon ouvrier connaissant la soudure électrique et autogène. Salaire très intéressant pour personne capable. — Faire offres à M. P. Pierrehumbert, atelier de serrurerie et de construction, Saint-Blaise, tél. 7 55 08.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage pour tout de suite

mécaniciens ouvrières

pour travaux divers. — Faire offres ou se présenter.

Mécanicien-outilleur

de première force, parfaitement au courant du petit outillage d'horlogerie, trouverait situation de

chef de groupe

dans importante entreprise horlogère. Faire offres sous chiffres P 40697 U à Publicitas, Bienne.

NOUS CHERCHONS

monteurs-électriciens

pour installations intérieures, service de dépannage. Places stables et bien rémunérées pour personnes capables. Entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser : Etablissement du Grand-Pont, département B, Electricité industrielle, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 31 36.

Association économique de Suisse romande, s'occupant entre autres de la mise sur pied d'une exposition, cherche

secrétaire général

Préférence sera donnée à candidat dans la force de l'âge, dynamique, ayant le sens de l'organisation et connaissant bien la publicité. — Faire offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sous chiffres AS. 7967 G. à Annonces Suisses S.A. «ASSA», Lausanne.

employée de bureau

pour la correspondance française et allemande, ainsi que travaux de bureau. Poste intéressant. — Faire offres avec prétention de salaire, curriculum vitae, copies de certificats et photo, sous chiffres P 6520 N à Publicitas, Neuchâtel.

Manufacture d'appareils électroniques cherche

JEUNES MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour son atelier d'outillages. — Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres M. 24401 U. à Publicitas, Bienne.

Association économique de Bienne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

secrétaire de direction

très capable, de langue maternelle française, sachant rédiger seule. Travail varié et intéressant. — Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et prétentions sous chiffres AS. 15190 J. aux Annonces-Suisses S.A. «ASSA», Bienne, rue de Morat.

Commerce d'alimentation cherche jeune homme sérieux et de toute confiance comme

aide-magasinier

Faire offres à V. Z. 4199 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau d'architecte S.I.A. offre à jeune

dessinateur en bâtiment

et à

technicien du bâtiment

places stables et travail intéressant. Faire offres avec références, sous chiffres P 11302 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

La maison Degoumois & Cie S. A., fabrique de montres AVIA, Place-d'Armes 1, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate,

1 EMBALLEUSE

Prière de faire offres écrites avec prétentions de salaire ou de venir se présenter, rue de la Place-d'Armes, 1er étage.

Nous cherchons

COUTURIÈRE

présentant bien, de caractère agréable, disposant de ses après-midi, éventuellement le soir, pour donner des démonstrations à domicile sur le fonctionnement de machines à coudre.

Adresser offres manuscrites avec photographie sous chiffres Z. A. 4118 au bureau de la Feuille d'avis jusqu'au 30 septembre.

Ménage de deux personnes âgées, habitant Crêt-Taconnet 26, cherche

FEMME DE MÉNAGE d'un certain âge, sachant cuisiner. Elle serait libre tous les jours de 14 à 18 heures. Elle pourrait loger sur place ou au dehors. S'adresser, pour rendez-vous, à Mme Robert Wavre, Chauxmont No 46. Tél. 7 81 20.

ouvrières

pour un coup de main. Se présenter entre 10 et 11 heures. Rellure J.-V. Attinger, place Plagot 7, Neuchâtel.

Manœuvre de garage

pour la station service et le lavage-graissage est demandé par grand garage de la place. — Adresser offres écrites à K. N. 4174 au bureau de la Feuille d'avis.

Le nouveau Pavillon de la route des Falaises cherche, pour un remplacement avec prétentions de salaires, curriculum vitae, sous chiffres J. M. 4175 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière ou un sommelier

Faire offres à la direction du Restaurant des Halles.

Employé(e) de bureau pour

GARAGE

est demandé(e) par grand garage de la place. Bonnes connaissances de la dactylographie et de la comptabilité. Ecrire avec prétentions de salaires, curriculum vitae, sous chiffres J. M. 4175 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

sommelière

ou

sommelier

extra pour les vendanges. — Faire offres au restaurant des Halles, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite une

FEMME

POUR RELAVER

quelques heures par jour. S'adresser au Restaurant des Halles, Neuchâtel.

Hôtel - restaurant du Vignoble cherche

sommelière

présentant bien. Date d'entrée à convenir. Demander l'adresse du No 4176 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune garçon

Suisse allemand, 15 ans, cherche emploi si possible dans un commerce, pour apprendre le français. Vie de famille désirée. Entrée : 1er novembre. Offres sous chiffres H 11468 Q à Publicitas, Bâle.

Vendeuse

en chaussures cherche place dans magasin de la branche. — Faire offres sous chiffres P 6523 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune homme cherche place de

chauffeur-livreur

Date d'entrée à convenir. Permis pour auto-camionnette. Adresser offres écrites à X. B. 4200 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Mise au concours TT

Nous cherchons, pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds,

plusieurs apprenties télégraphistes

entrée en service le 1er novembre, éventuellement le 1er décembre 1956 (pour candidates bilingues) ou le 1er mars 1957;

plusieurs apprenties téléphonistes

entrée en service le 1er novembre 1956. Les candidates doivent être de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes d'une deuxième langue nationale. Apprentissage d'un an. Bon salaire dès le début.

Direction des téléphones, Neuchâtel.

Véhicules à moteur

Peugeot 203, 7 CV, 1953 Trois limousines grises, toit ouvrant. Toutes très soignées. Garantie 3 mois.

GARAGE DU LITTORAL Tél. 5 26 38 NEUCHÂTEL, début route des Falaises AGENCE PEUGEOT

A vendre « VW »

Tél. (038) 7 21 32.

A vendre moto « AJS »

500 cm3, modèle 1948, en état de marche, 300 fr. — Epancheurs 7, 2me.

OPEL CAPTAIN

1957 neuve

jamais roulée, à vendre à bas prix par particulier, pour cause de double emploi. Téléphoner aux heures de midi (038) 7 72 88.

Ford Zéphyr, 6 cyl., 12 CV, 1953

Belle conduite intérieure, 5 places. Roulé seulement 45,000 km.

GARAGE DU LITTORAL Tél. 5 26 38

NEUCHÂTEL, début route des Falaises AGENCE PEUGEOT

A vendre MOTOS 250

« Adler » et « Vespa », belles occasions, le tout en parfait état. J. Barbey, Monruz 21, tél. 5 76 15 ou 5 76 24.

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR Pierre Barrelet

ABSENT jusqu'au 7 octobre

DEM. A ACHETER

ACHAT

Vieux bijoux Brillants Argenterie ancienne aux meilleurs prix H. VUILLE

Neuchâtel, vis-à-vis du Temple du bas On cherche pour Neuchâtel

A VENDRE

A VENDRE

divans, table ovale avec pied central, petit buffet, rouet, lustre, petites glaces, baquets en zinc, boîtes à stériliser et à confitures. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 54, 1er, Jacob, Tél. 5 10 23, à partir de lundi soir.

A vendre onze

poussines

« New-Hampshire », dix poussines « Sussex » de 8 semaines. Maurice Cuhe, jardinier, Grand-Verger, Areuse.

A vendre onze

chaudière

de central 11,000 cal/h., à vendre. On se charge de la pose. Tél. 5 25 96.

A vendre au plus tôt,

outils de régluse

ainsi qu'un établi neuf de deux places. Offres à case postale 29, gare 2.

A vendre un

PIANO

cordes croisées, en bon état. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

A vendre deux

décolleteuses

pour le toit en bon état, 110x120 cm., 65 francs. Tél. 8 24 84.

A vendre un

POTAGER A BOIS

deux trous, bouilloire en cuivre, 80x50 cm.; un char à pont 170x80 cm.; une tondeuse à gazon. Le tout en très bon état. S'adresser à Daniel Rieben, rue du Sable 6, Colombier, tél. 6 37 34.

A vendre deux

décolleteuses

« Tornos » capacité 10 mm., sur établi; deux

décolleteuses

« Bechler » capacité 25 mm., sur socles. S'adresser par téléphone au No (068) 2 10 77.

TAPIS

Grand milleu 250x350, en parfait état, prix intéressant. Tél. 5 34 69.

AVIS DIVERS

ÉCOLE TAMÉ

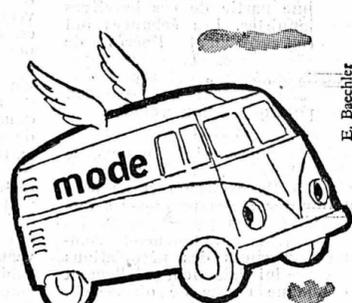
Concert 6 Tél. 5 18 89 Prochain cours de commerce 1er octobre Prospectus détaillé à disposition

Salon de Paris

Trois places libres dans voiture particulière. Départ 4 octobre; retour 9 octobre. — Tél. 5 31 87.

L'ÉCOLE BENEDICT Neuchâtel

est en mesure de vous préparer avec succès aux examens suivants : SECRETARIAT : diplôme de la Fédération suisse de l'enseignement privé et certificat de l'école. FRANÇAIS : certificat et diplôme de l'Association des institutions et établissements d'enseignement privé du canton de Neuchâtel. ANGLAIS : Lower Certificate of Cambridge — British Chamber of Commerce. AUTRES LANGUES ET BRANCHES COMMERCIALES : Certificat et diplôme de l'école. Préparation aux examens d'entrée de l'école secondaire et de l'école supérieure de commerce Reprise du trimestre scolaire : 20 septembre.



Ne vous dérangez pas!

Vous vous épargnez bien du travail en profitant d'un nettoyage à sec fait avec soin. Notre service domicile est à votre disposition. Dites-nous simplement quand nous pouvons passer chez vous. Nos livraisons se font sur cintres.

A votre service :

- le nettoyage à sec « Fini soigné ».
le nettoyage à sec « Économique ».
la livraison à domicile sur cintres.
le nouveau service « Garde de Vêtements ».



le teinturier à la mode

NEUCHÂTEL

USINE : tél. (038) 5 31 83

MAGASIN : sous l'Hôtel du Lac

Portes-Rouges 149 : H. KNUTTI, coiffeur

Parcs 56 : R. WICKY, coiffeur

Évole 7 : DI PAOLO et MEIER, tailleurs

Serrières : SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION



Miele 700

Sans manipulation du linge...

- ... met fin au « jour de lessive », 7 kg. de linge en une heure.
... est facile à installer en cuisine, salle de bains, buanderie.
... est robuste et de première fabrication. Prix modéré.

la plus complète la plus élégante la plus économique

Tous renseignements et documentation : Chs WAAG, Machines à laver NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Téléphone 5 29 14

Chapeau bas devant les nouvelles **CONSUL MARK II**  
et **ZEPHYR MARK II**

*Noblesse oblige!* - Chapeau bas devant conducteur et voiture, car en votre qualité de propriétaire d'un de ces deux modèles, vous faites partie d'une classe à part. - Aussi bien la CONSUL que la ZEPHYR se distinguent par leur forme basse, leur intérieur spacieux offrant largement place à 5 personnes et par une finition qui ne se retrouve que dans les voitures américaines les plus chères. L'automobiliste averti est aussi enthousiasmé par la disposition du moteur à soupapes en tête d'une compression de 7,8:1, par l'ingéniosité de la suspension, par le grand réservoir d'essence, les excellents freins et la tenue de route peu ordinaire. Seules voitures de cette catégorie, les ZEPHYR et ZODIAC Mark II sont livrables avec Overdrive, contre supplément.



CONSUL Mark II 9/60-ch Fr. 8950.-  
ZEPHYR Mark II 13/87 ch Fr. 10500.-  
ZODIAC Mark II 13/87 ch Fr. 11500.-

Voyagez en  
1<sup>re</sup> classe en  
**CONSUL**  
**ZEPHYR**  
**ZODIAC**

Distributeurs officiels Ford:  
pour les marques:  
Anglia, Prefect, Consul, Zephyr, Zodiac, Thames  
**Grand Garage de la Promenade**  
faubourg du Lac 31, Neuchâtel, tél. 5 66 55  
**Le Locle: Garage des Trois Rois S.A.**  
Distributeurs locaux: Couvet: Daniel Grandjean, garagiste. - Saint-Aubin (Neuchâtel): A. Perret & Fils, garage de la Béroche.

**GRANDS GARAGES ROBERT**

DISTRIBUTEURS OFFICIELS:  
Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

**Un appareil «à main» jamais égalé!**

On retrouve, dans l'appareil RUF pour comptabiliser à la main, tous les avantages élémentaires de la méthode du même nom, connue maintenant dans le monde entier. Peu coûteux et d'un maniement aisé, cet appareil reste la solution idéale pour les petites entreprises et les professions libérales; en outre, il demeure un précieux auxiliaire dans les organisations les plus mécanisées, puisqu'il peut être utilisé avec des formules de n'importe quelle largeur.

Demandez notre prospectus spécial.

**ORGANISATION RUF**  
Lausanne, 15 rue Centrale, Tél. (021) 22 70 77

Représentant régional: W. Baumgartner, Case postale 375, Neuchâtel  
Visitez s. v. p. au Comptoir notre stand No 574, halle 5

**DÉFILÉ DE MODE**

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1956  
**CASINO DE NEUCHÂTEL**  
Matinée à 15 h. 30 - Soirée à 20 h. 30

Trois vedettes de la télévision, de la radiodiffusion et du disque comme attractions artistiques:  
**YONAL**, Paris - **José MICHEL**, Genève - **Fred BÖHLER**, Zurich



**HUIT MANNEQUINS-VEDETTES DE PARIS**

présenteront les dernières créations  
**AUTOMNE-HIVER**

PRIX DES PLACES: Matinée, prix unique Fr. 3.30; soirée Fr. 3.30 et 4.40  
Location: caisse 3, 1er étage, tél. 5 64 64

Organisé par les Grands Magasins

A l'entracte  
**LANCOME**  
Produits de beauté  
**ARGO**  
Bas nylon suisse  
vous réserveront  
une surprise  
agréable



Les mannequins  
portent des  
**BAS**  
Argo - Chic

AVEC LE CONCOURS DES MAISONS:

**Antoine Schmid Fils, fourreur - Sauvant, bijoux et montres**  
**Christen, chaussures - E. Stähli, coiffure et beauté**

**BOUCHERIE**  
**VIANDE HACHÉE**  
AVANTAGEUSE  
**MARGOT**

**OÙ J'ACHÈTE MON CAFÉ?**  
Rue Purry 4  
Tél. 5 54 24 Neuchâtel  
**Toujours frais rôti**



Articles en matière  
plastique  
**PLASTIC**  
silencieux

**H. BAILLOD & A.**  
NEUCHÂTEL

**DKW**  
**3=6**  
nettement supérieure  
Garage APOLLO et EVOLE S. A.  
Tél. 5 48 16

**AU DOMINO**  
TREILLE 6  
Masques - Loups - Coiffures  
Raisins et feuilles pour décors  
Confetti par paquets et par kilos  
**BON MARCHÉ**

FEUILLETON  
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

**LA CHATELAINE DE CAUMONT**

ROMAN  
par **PIERRE DHAEL** 10

» Notre fortune nous oblige à faire beaucoup de bien. Je l'admets. Mais de là à tolérer une telle prodigalité, il y a un abîme que ta femme ne doit pas franchir. J'entends que tu le lui dises.  
— Elle ne comprendra pas.  
— Un mari doit savoir se faire comprendre.  
— D'accord, mais je ne voudrais pas la blesser.  
— Tu peux et dois commander. Elle n'a qu'à obéir.  
— Si tu crois que c'est facile de faire obéir une femme...  
— Promets-moi d'essayer, insistait Mme Victoria.  
— Soit, fit Jacques excédé, je te promets d'essayer, mais je ne réponds pas du résultat.

CHAPITRE VII

Jacques Dalbis s'était trop avancé en assurant à sa mère qu'il allait lui faire de douces observa-

tions et «essayer» de pousser sa femme à s'initier aux mystères du gouvernement de la maison.  
Aux premiers mots qu'il prononça sur ce sujet, un sourire de Sabine interrompit net la phrase commencée et le sermonneur dut céder sans combat la place à l'amoureux.  
Victoire d'autant plus facile pour la jeune femme qu'elle était aux derniers jours d'une grossesse qui comblait la vanité de son mari et poussait à l'indulgence l'autoritaire Mme Victoria.  
Deux semaines plus tard, Sabine mettait au monde une belle petite fille qui fut accueillie par toute la maison comme une véritable princesse héritière mais dont la naissance mit longtemps en péril les jours de sa jeune maman.  
Durement secouée par ses luttes intérieures et par les événements qui, depuis deux ans avaient bouleversé sa calme existence de châtelaine, la jeune femme, épuisée par une forte hémorragie, ne dut son salut qu'à sa robustesse naturelle et aux soins dévoués dont elle fut entourée.  
Ayant alerté de grands spécialistes, et très inquiet, Jacques passait le plus clair de son temps au chevet de Sabine et ne se lassait pas de contempler l'enfant endormi dans son berceau.  
— Comment allons-nous l'appeler? demanda-t-il.

La convalescente le regarda, non sans angoisse et répondit par une autre question.  
— Avez-vous un nom préféré, Jacques?  
— Pas du tout, chérie. Et vous?  
— J'aimerais beaucoup: Christiane.  
— Entendu, répondit-il satisfait, notre enfant s'appellera Christiane. Maintenant, hâtez-vous de vous rétablir, ma chérie, car ma mère envisage déjà une cérémonie de baptême sensationnelle.  
Là-dessus, l'heureux et joyeux papa embrassa l'enfant et la maman et s'éloigna sur la pointe des pieds, tandis que Sabine, les yeux clos, pensait à son premier amour.  
Combien de fois, au cours de ces neuf mois, ne s'était-elle pas répété en évoquant l'image du cher disparu:  
— Si c'est un garçon, je le nommerai Christian. Si c'est une fille, ce sera Christiane.  
Aujourd'hui, son vœu le plus intime était réalisé et la satisfaction qu'elle en éprouva lui fut à ce point salutaire qu'elle abrégea considérablement sa convalescence.  
Le jour vint où elle put se lever, marcher, se déplacer, accompagner dans leurs promenades sa mère et sa sœur venues s'installer à son chevet.  
Confiée à une excellente nourrice, la petite Christiane promettait d'être très vigoureuse.

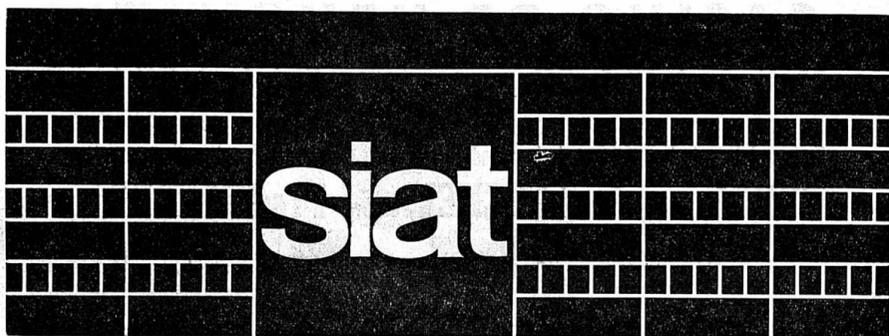
Comme l'été était revenu, les médecins convinrent qu'un séjour en Suisse était indispensable et le départ fut décidé.  
Jacques, de plus en plus amoureux, accompagna sa femme sur les bords du lac de Genève.  
Ils revinrent pour la saison de la chasse.  
Sabine était complètement guérie et ne s'occupait plus que de son cher bébé.  
Jacques s'était remis à chasser en compagnie de quelques amis habituels.  
Depuis la naissance de sa fille, il se montrait moins assidu auprès de sa femme et s'occupait beaucoup de son usine de Tours.  
Chaque matin, il partait en voiture, parfois avec Mme Victoria, passait la journée dans ses bureaux et ne rentrait que le soir pour discuter avec sa mère des opérations effectuées par M. Bertrand, leur directeur général.  
Ami de pension de Jacques Dalbis, Bertrand avait le même âge que son patron dont il était rapidement devenu le bras droit.  
Ancien avocat, il s'était empressé de quitter le barreau au sortir du stage sur les instances de son vieux camarade qui lui avait offert à la direction de la chocolaterie Dalbis une situation de tout premier plan. Jacques avait une entière confiance en cet homme qu'il savait astucieux et très habile. Aussi se reposait-il

sur lui pour la conclusion de la plupart des gros marchés et lui accordait-il une pleine liberté d'action.  
Mme Victoria elle-même, qui se chargeait surtout de la direction technique de l'entreprise, s'inclinait souvent devant les décisions de Bertrand à qui était dévolue la gestion financière des capitaux étrangers investis dans l'usine.  
D'ailleurs l'ancien avocat n'avait point tardé à se révéler financier de valeur. La bourse n'avait point de secret pour lui.  
Il jouait sans arrêt, réussissant des coups invraisemblables à l'aide des capitaux qui lui étaient confiés, versait à la caisse les différences, tout en se réservant une commission dont le taux, jugé trop élevé par Mme Victoria, faisait souvent le sujet de ses discussions avec son fils.  
— Bertrand te gruge, répétait-elle. Il s'enrichit à tes dépens.  
— Que m'importe, répondait Jacques, puisqu'il réussit à tous coups.  
— Prends garde, il n'a rien à perdre et tout à gagner. Il est si facile de se montrer audacieux avec l'argent des autres.  
— J'ai confiance en lui, concluait le jeune industriel. Celui qui parviendra à le rouler n'est pas encore né.  
Bertrand continuait donc, toujours avec succès, venait souvent à Caumont dont il était l'un des com-

mensaux habituels et ne se privait pas de faire une cour discrète à Sabine. Il lui déplaçait fort avec ses épaules étroites, son nez démesuré surmonté de grosses lunettes de myope, et le ton supérieur qu'il prenait parfois avec son mari. Tout cela le lui rendait odieux.  
Il était visible que Bertrand avait décidé de faire sa fortune en s'appuyant sur celle de Jacques et qu'il y réussissait.  
C'est pourquoi il cultivait l'amitié de son patron en adressant à la jeune femme des hommages dont elle se fût passée.  
Ce soir-là, un samedi, les deux amis venaient d'arriver au château, afin d'y préparer une partie de chasse qui devait avoir lieu le lendemain.  
— A propos, dit soudain Bertrand en s'adressant à Jacques, où diable avais-je la tête. J'ai oublié de l'annoncer une nouvelle qui te fera plaisir.  
— Laquelle?  
— Il s'agit d'un revenant, mon cher, un véritable revenant que j'ai aperçu aujourd'hui à la gare de Tours, dans le flot des arrivants, Christian de Montbreuse!  
— Ce n'est pas possible...  
— Lui-même. Je l'ai fort bien reconnu.  
— Mais je le croyais mort au Maroc. Lui as-tu parlé?  
*(A suivre)*

## Emission de certificats

## Fonds suisse de placements immobiliers



Direction : Société anonyme pour fonds de placements immobiliers Devo, Olten, fondée par la Banque Populaire Suisse et la Deggo Société immobilière pour détaillants, Olten

Trustee : Banque Populaire Suisse

En acquérant les certificats de ce nouveau fonds, vous participez à des placements immobiliers. La fortune du fonds est investie dans des immeubles locatifs et commerciaux bien situés, qui constituent un placement stable et assurent un revenu régulier. Les certificats au porteur incorporent un droit proportionnel sur la fortune du fonds et sur ses bénéfices.

## Avantages du Fonds SIAT :

Les immeubles sont choisis avec soin, par des experts compétents. Large répartition des risques, même pour une mise de fonds modeste. Placement en valeurs réelles de bon rendement (environ 3 1/2 % net). Comme d'usage, les certificats peuvent être revendus en tout temps à la direction du fonds.

Le prix d'émission d'un certificat est fixé jusqu'au 29 septembre 1956 à Fr. 1000.—, y compris les frais d'émission. Après cette date, les certificats seront émis selon les besoins et les possibilités de placement. Leur prix d'émission dépendra alors de la valeur de la fortune du fonds à ce moment.

Demandez des prospectus détaillés et des bulletins de souscription aux guichets de nos 66 sièges et agences.

Banque Populaire Suisse

## Automobilistes !

La Carrosserie Schelly, au Port-d'Hauterive, se recommande pour les travaux suivants :

Redressage des voitures ayant eu des accidents ou cabossés.  
Repolissage de peintures devenues mates.  
Peinture neuve de la carrosserie avec des vernis

## DUCO &amp; DULUX

mondialement connus.  
Pose de housses sur sièges à des prix avantageux.  
Nous disposons d'ouvriers-spécialistes pour des marques de voitures allemandes, italiennes et de la General Motors.

Conservés en cas d'accident.

Tél. 7 53 15



Sais-tu que tout carnet complet de timbres S.E.N.J. est remboursable immédiatement ? Ne l'oublie pas au moment de faire tes achats !

Prochain concours : 1er octobre — 10,000 fr. de prix

Walt Disney présente : ALICE AU PAYS DES MERVEILLES de Lewis Carroll



COPYRIGHT 1951 BY WALT DISNEY DISTRIBUTÉ PAR OPERA MUNDT

## PROPOS SUR L'ÉDUCATION

## DIX CARACTÉRISTIQUES de l'éducation dans le monde

Dans le domaine de l'éducation, la Suisse depuis longtemps est prise en exemple et s'est trouvée souvent à l'avant-garde du mouvement pédagogique. Pour les étrangers, notre pays est non seulement celui de la Croix-Rouge, qu'ils confondent généralement avec la croix helvétique, mais il est la patrie de Pestalozzi et du père Girard, de Claparède et de Jean Piaget. Il est aussi le siège de l'Institut international des sciences de l'éducation appelé autrefois Institut Rousseau.

La Suisse est le pays dont tous les citoyens, sans exception, savent lire et écrire. L'estime dont nous jouissons est à certains égards méritée, mais ne nous incite guère à nous préoccuper de la situation de l'éducation dans les autres pays. Il s'y passe cependant des choses fort intéressantes et qui nous touchent de près.

Celui qui est attentif au mouvement éducatif mondial constate tout d'abord que la plupart de nos problèmes sont aussi ceux de nos voisins et des pays du monde entier : effectifs, locaux, programmes, sélection, accès aux études supérieures, formation des maîtres et rétribution d'iceux, etc. Chose curieuse mais pas étonnante du tout, les mêmes problèmes surgissent partout à la fois ; ainsi la question des langues anciennes, pour n'en citer qu'une, préoccupe actuellement tous les gouvernements.

Il est un autre fait qui frappe l'observateur attentif à l'évolution des conceptions et des méthodes éducatives, c'est la rapidité avec laquelle des pays hier encore retardés dans ce domaine, non seulement s'adaptent, mais innovent en matière d'enseignement.

Partout les problèmes éducatifs et pédagogiques sont étudiés, des expériences sont tentées ; les programmes et les méthodes, ainsi que l'esprit même de l'enseignement sont animés d'un souffle nouveau. Bien souvent, on applique ailleurs les résultats des recherches faites en Suisse, tout particulièrement à Genève. On tient compte des géniales intuitions d'un Pestalozzi ou des savantes recherches d'un Piaget.

Ces quelques réflexions ne voudraient être qu'une simple invitation à nous pencher avec un esprit ouvert sur les résultats d'une récente enquête au Bureau international d'éducation, donnant dix caractéristiques de l'éducation dans le monde, telles qu'elles apparaissent dans le dernier Annuaire international de l'éducation.

Au moment où nous assistons à une « course internationale à l'éducation », il est intéressant, dit le rapport, de connaître l'actualité pédagogique mondiale.

- En voici dix aspects :
1. Développement très marqué des rouages administratifs, manifesté aussi bien par la création de nouveaux services que par l'élevation de services existants à un rang supérieur.
  2. Augmentation de 10 à 11 % en moyenne des dépenses affectées à l'éducation, soit une proportion à peu près identique à celle enregistrée en 1953-1954.
  3. Pour la première fois, un des rapports des ministères de l'instruction publique affirme que, si le rythme des constructions scolaires ne ralentit pas, on espère pouvoir, d'ici à deux ou trois ans, répondre à toutes les demandes. Mais, dans l'ensemble, la situation apparaît nettement déficitaire, les besoins en bâtiments destinés aux enseignements secondaires et professionnels tendent à dépasser, dans certains pays, ceux qui se font sentir dans l'enseignement primaire.
  4. L'accroissement des effectifs scolaires atteint tous les degrés de l'enseignement, le pourcentage d'augmentation des élèves des écoles secondaires

(environ 8 %) surpassant celui de l'enseignement primaire (5 à 6 %).

5. L'enseignement primaire, dont le degré de stabilité était de beaucoup supérieur à celui des enseignements secondaire et professionnel, a subi des réformes de structure dans quinze pays au lieu de deux en 1953-1954, et des réformes de plans d'études et de programmes ont été enregistrées dans la moitié des pays (un tiers l'année précédente).
6. C'est l'enseignement secondaire qui continue à constituer la « zone névralgique » du mouvement éducatif mondial et par conséquent celle qui est le plus sujette à des variations.
7. Le développement accéléré de l'enseignement technique et professionnel se traduit cette année par une série de problèmes de frontières avec l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, problèmes qui, dans la majorité des cas, ont été résolus en faveur de l'enseignement professionnel.
8. Malgré le désir unanime de voir les plans d'études et les programmes s'alléger, on enregistre un peu partout l'introduction de nouvelles disciplines ou de nouvelles connaissances. On constate, d'autre part, qu'une importance de plus en plus grande est attribuée aux disciplines de caractère pratique et utilitaire, aussi bien dans les plans d'études primaires que dans ceux de l'enseignement secondaire et normal.
9. La pénurie du personnel enseignant continue à se faire sentir dans beaucoup de pays (cette crise atteint parfois l'enseignement secondaire et, à ce degré, spécialement les enseignements des mathématiques et des sciences). Toutefois, l'amélioration entre vue en 1953-1954 s'est accentuée et plus nombreux sont maintenant les pays où la situation est envisagée avec moins de pessimisme.

La formation du personnel enseignant primaire constitue toujours une des principales préoccupations des autorités scolaires ; en effet dans la même proportion que l'année dernière, des mesures ont été prises en vue d'une meilleure préparation des maîtres primaires (un pays sur deux), des maîtres secondaires (un pays sur quatre) et des maîtres de l'enseignement professionnel (un pays sur sept). Des améliorations ont été apportées à la rétribution des enseignants dans un tiers des pays et des mesures en faveur de l'égalité des traitements entre les deux sexes ont été prévues là où cette égalité n'était pas encore réalisée.

Bien que ces déclarations n'appellent pas grand commentaire, nous pouvons en tirer quelques conclusions à notre usage cantonal et communal :

1. Le problème des bâtiments scolaires, posé par l'augmentation des effectifs, préoccupe tous les gouvernements et provoque évidemment un accroissement de dépenses. C'est donc sans crainte d'être critiqués que les responsables de notre instruction publique peuvent et doivent porter à leurs budgets les sommes réclamées par l'augmentation des effectifs et par l'évolution des conceptions éducatives qui demandent pour un enseignement rationnel des locaux toujours plus nombreux et plus variés. Ce n'est pas l'imprudence qu'il faut craindre, mais l'imprévoyance.
2. Des réformes sont en cours dans la plupart des pays ; c'est dire que les changements intervenus dans la structure même de notre civilisation exigent une réforme générale de l'enseignement. Ceci est valable pour la Suisse et pour notre canton.
3. Le recrutement, la formation et la rétribution du personnel enseignant restent au nombre des problèmes névralgiques, dans le monde entier. Remarquons à ce propos la dernière phrase du dixième point. Espérons que nous ne serons pas les derniers à reconnaître que dans l'enseignement, plus peut-être que partout ailleurs, à travail égal, les femmes méritent le même salaire que les hommes. Il ne s'agit point là de féminisme, mais d'équité.

## RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., la Belle au Bois dormant, de Tchaikowsky, extrait. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble ; musiques et refrains de partout. 11.30, vies intimes, vies romanesques. 11.40, l'Orchestre de la Suisse romande. 12.13, voyages par le monde. 12.35, la Veuve joyeuse, de Fr. Léhár, extrait. 12.45, inform. 12.55, J.-P. Rambal et L. Gauthier, 13.05, pages romantiques. 13.25, des goûts et des couleurs. 13.55, la femme chez elle. 16.30, Concerto, de Chopin. 17 h., le feuilleton Les Radio-Genêts : « Une nouvelle de H. de Balzac ». 17.20, musiques du monde. 17.45, chemins de l'Espagne (2). 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, boîte à musique. 18.55, micro-partout. 19.15, inf. 19.25, les conférences des Rencontres internationales de Genève. 19.45, petit divertissement classique. 20 h., énigmes et aventures : « Mort sans provision », de M. de Carlini et G. Hoffmann. 21.05, jazz aux Champs-Élysées. 22 h., théâtre et cinéma. 22.10, au seuil du rêve. 22.30, inform. 22.55, les entretiens des Rencontres internationales de Genève (1).

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 8.15, inform. 6.20, orchestre Mantovani. 6.25, gymnastique. 6.35, disques. 6.55, communiqués. 7 h., inform. 7.05, musique populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, mélodies en vogue. 12.30, inform. 12.40, concert varié. 13.20, les plus beaux disques de Mozart. 13.40, musique de notre temps. 14 h., recettes et conseils. 16.30, concert par l'Orchestre Jean-Louis. 17 h., Aus der Montagsmappe. 17.10, le quatuor Salvari. 17.30, enfants et animaux. 18 h., musique pour violoncelle et piano. 18.25, orchestre récréatif balaio. 19 h., notre cours du lundi. 19.20, communiqués. 19.30, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, œuvres de Ph. Jarnach. TELEVISION. — Programme romand : 20.30, téléjournal. 21.45, ballets africains de Kelta Fodeba. 21.45, magazine sportif. 21.55, lettres ouvertes. Émissions de Zurich : 20.30, téléjournal. 20.45, ballets africains (voir programme romand). 21.45, magazine sportif. 22 h., téléjournal.

## Demain : Le rideau de velours

## MOTS CROISÉS

## Problème No 241

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

## HORIZONTALEMENT

1. Empereur romain. — Nom de chaînes.
2. Le fisc en taille une part. — Vieux mot.
3. Témoinage. — Singe américain.
4. Fait dans des vedettes. — Guerrier troyen.
5. Pronom. — Affluent du Danube.
6. Une cantatrice qui réussit. — Conjonction.
7. S'imaginer. — Ile.
8. Obséda. — Fait des ouvertures.
9. N'avance pas vite. — Accablé.
10. Filles d'harmonie. — Vécit en solitaire.

## VERTICALEMENT

1. Machine. — Réserve de liquide.
2. Dit des choses déraisonnables. — Tube pour épuiser.
3. Sentiment contraire.
4. La bataille en est un. — Esquiva.
5. Sa naissance suscite un vaste mouvement de correspondance. — Voiture légère à deux roues.
6. Petite brouille. — En épilant : baie.
7. Avec elle, les paroles ne s'envolent plus. — Se riait des obstacles.
8. Barbant.
9. Le berceau d'Apollon et de Diane. — D'une locution relative à l'émulation.
10. Un des fils de Jacob. — Redoutables.

## Solution du problème No 240

1	P	E	P	I	N	C	O	C	A
2	O	R	I	G	I	N	A	L	
3	U	S	O	V	E	C	R	U	
4	C	O	R	N	E	N	T	E	N
5	E	M	O	I	E	R	O	S	
6	B	I	S	E	A	N	S	E	
7	A	R	E	V	E	N	T	E	S
8	S	E	C	O	R	S	S	O	
9	P	R	O	T	E	G	E	S	P
10	E	O	L	E	O	S	T	I	E

## CARNET DU JOUR

Remparts du château : 20 h. 30, Le théâtre du monde.

CINÉMAS

Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Les grandes manœuvres.

Rez : 20 h. 15, Expédition du Fort King.

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Elle n'a dansé qu'un seul été.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Orage.

PHARMACIE D'OFFICE : F. Tripet, Seyon

Visitez le 37me COMPTOIR SUISSE Lausanne 8 au 23 sept. BILLETS simple course valables pour le retour

## MATCH INTERNATIONAL DE FOOTBALL AU STADE OLYMPIQUE DE LAUSANNE

# La Suisse laisse échapper une victoire à sa portée

*La Hollande, équipe moyenne, connut de difficiles moments qu'exploitèrent mal nos représentants*

Suisse - Hollande 2-3 (2-3)

SUISSE: Pernumian; Perruchoud, Kernen; Zurmühle, Vonlanden, Weber; Eschmann, Antenen, Meier, Pastega, Riva.

HOLLANDE: De Munck; Wiersma, Kuys; Schaap, Van der Hart, Notermans; Bosselaar, Voges, Van der Gijp, Lenstra, Koopal.

BUTS: Lenstra (1er), Antenen (5me), Riva (14me), Van der Gijp (30me), Bosselaar (41me).

NOTES: stade olympique de Lausanne en parfait état. Soleil oblique désavantageant Pernumian en première mi-temps. Arbitrage de M. Dusch (Allemagne) assisté de deux compatriotes comme juges de touche. M. Dusch dirigea très bien le match au début; hélas, il ne tarda pas à accumuler les erreurs, des erreurs parfois si grossières qu'on en restait ébahi. N'ignora-t-il pas trois corners? une fois en faveur de la Hollande, deux fois en faveur de la Suisse. Comment ne pouvait-il ne pas remarquer qu'un arrière visiteur, pressé par un adversaire, botta le ballon qui passa à proximité de la cage de De Munck? Un des juges de touche fut également bien médiocre; il se montra hésitant, refusant un corner, puis l'accordant. Non! en ce qui concerne l'arbitrage, nous ne fûmes guère comblés. C'est par une magnifique journée que se disputa ce match auquel assistaient 30,000 spectateurs. En seconde mi-temps, après un quart d'heure de jeu, on opéra plusieurs changements dans la ligne d'attaque helvétique; elle fut jusqu'à la fin du match la physionomie suivante (de droite à gauche): Riva, Antenen, Meier, Eschmann, Pastega. A la 40me minute de la reprise, l'arbitre accorda un penalty à la Suisse pour un hands manifeste d'un arrière visiteur qui dévia du poing la balle qui allait pénétrer dans son but. Antenen, chargé de tirer de coup de réparation, expédia le ballon contre la barre transversale. Trois minutes plus tard, une irrégularité tout aussi flagrante dans les « seize mètres » suisses — Pernu-

mian crocheta le centre-avant hollandais seul devant lui — ne fut pas sanctionnée. Corners: Suisse - Hollande 8-2 (2-1).

XXX

Lausanne, le 15 septembre.

Curieux match que celui qui se déroula samedi sur le stade olympique. Après quatre minutes de jeu, la Suisse, qui ne parvenait pas à organiser sa défense, aurait très bien pu perdre par 3-0. Les Hollandais bénéficièrent de trois occasions favorables; ils n'en exploitèrent qu'une. Mais à la suite d'un surprenant renversement de situation, les Suisses alertèrent plusieurs fois le but adverse et s'ils s'étaient montrés plus opportunistes, ils auraient mené à la marque par 4-1 après quatorze minutes de jeu. A la 5me minute, alors que Pernumian avait déjà capitulé une fois, Vonlanden, démarqué à proximité des « seize mètres » adverses, reçut une passe de la gauche. Il ajusta mal son tir qui fila par-dessus la barre transversale; De Munck, qui avait la fâcheuse tendance à s'avancer, avait pourtant délaissé son but. Une minute plus tard, Meier, en position d'ailier droit, centra intelligemment sur Antenen qui égalisait. Soixante secondes ne s'étaient pas écoulées que Riva, lancé en profondeur à une dizaine de mètres de la cage hollandaise, tira maladroitement dans le filet latéral gauche. Le Tessinois se rachetait à la 14me minute en se faulant dans la défense adverse et en marquant dans la foulée d'un tir du pied droit. Donc, sans que nous exagérions le moins du monde, la Suisse aurait mené à ce moment-là par 4-1 que

nul ne s'en serait étonné. Le résultat n'était que de 2-1. On avait cependant l'impression que l'écart séparant les deux équipes allait s'accroître, tant les Suisses, après leur début maladroit, semblaient décidés, incisifs, tant les Hollandais apparaissaient dépassés par les événements. Il n'en fut rien. On assista à un nouveau renversement, les visiteurs reprenant avant la mi-temps un avantage qu'ils devaient conserver. Les cinq dernières minutes du match nous apportèrent encore quelques émotions. La Suisse avait, à la 40me minute de la reprise, l'égalisation au bout du soulief d'Antenen; le Chauv-de-Fonnier, chargé de tirer un penalty, expédia le ballon sur la barre transversale et Eschmann, qui se précipita sur la balle remise en jeu, ajusta mal son tir. Le match aurait ainsi bien pu se terminer par un résultat nul de 3-3. Mais si l'arbitre avait été à la hauteur de sa tâche et accordé, deux minutes avant la fin, le penalty consécutif à une charge de Pernumian sur Van der Gijp, c'est sur un résultat de 5-3 en faveur des visiteurs que ce serait conclue cette partie... si le Hollandais chargé de tirer ce penalty s'était montré moins maladroit qu'Antenen. Rarement un match international aurait pu être sanctionné par autant de résultats aussi acceptables les uns que les autres.

XXX

De point de vue technique, cette rencontre fut une déception. Le niveau de jeu en fut bien quelconque, surtout si l'on songe qu'on avait là en présence ce que la Hollande et la Suisse pouvaient, à une

à l'arrière droit Wiersma, intraitable dans les balles hautes et au gardien De Munck qui gagnerait à se montrer plus sobre. Le point le plus faible fut la ligne médiane

## LE MATCH EN QUELQUES LIGNES

Les Hollandais partirent très fort et réussirent d'emblée un but. Il y eut encore quelques sévères alertes, puis les nôtres se reprirent magnifiquement et marquèrent deux buts. Les choses se gâtèrent par la suite. D'abord parce que les Suisses se désunirent. Ensuite parce que la défense était désorganisée surtout à cause des nombreuses erreurs de Perruchoud. Plus souple, Kernen donna satisfaction, mais se rendit hélas un peu responsable du but égalisateur par un « foul », inutile. Ce furent d'ailleurs des incidents de jeu qui scellèrent le sort de la rencontre. C'est une erreur de notre gardien et de Weber qui permit à la Hollande de mener, juste avant le repos, par 3 à 2.

A la reprise, après un quart d'heure, notre commission technique fit un curieux changement dans le quintette offensif. Eschmann devint intermédiaire, Pastega ailier gauche et Riva ailier droit. Ces permutations n'eurent pas l'effet heureux escompté, bien au contraire! Si Eschmann s'en accommoda fort bien, tant Pastega que Riva s'en trouvèrent singulièrement diminués. A cinq minutes de la fin, Riva battait de Munck d'un magnifique coup de tête. Kuys sauvait de la main. Le penalty, qui devait remettre tout au point, fut tiré par Antenen sur la latte. Ce fut malheureux « exploit » sonna le glas des espoirs helvétiques.

E. Da.

qui, malgré l'appui d'un Voges opérant assez en retrait, connut de sérieux passages à vide. En définitive, c'est une victoire flatteuse que les Hollandais obtinrent, une victoire flatteuse même si l'on songe que le match se termina par une injustice: ce penalty non concédé par l'arbitre.

XXX

L'équipe suisse ne nous donna pas une impression de bien grande solidité. Ce match contre la Hollande, jamais elle n'aurait dû le perdre. Elle concéda des buts facilement évitables; elle en manqua de facilement réalisables. Une précision s'impose: quand nous parlons de « facilement évitables » ou « facilement réalisables », nous le faisons à l'échelle internationale. On est en droit de demander un minimum à un international. Ce minimum, peu l'ont fourni samedi. Pernumian, hésitant dans ses sorties, a pour le moins deux buts sur la conscience. Perruchoud fut le plus faible joueur sur le terrain. Jamais, nous ne l'avions vu jouer aussi mal. Ses passes manquèrent de précision. Ses déficiences techniques le contraignirent à accumuler les mises en touche. En première mi-temps par exemple, il expédia la balle dehors au lieu de la transmettre à Pernumian qui l'attendait, parce que ce pauvre Perruchoud ne pouvait garantir une passe du pied gauche. Il connut également des moments d'affollement. A la 17me minute de la seconde mi-temps, ne centra-t-il pas sur un adversaire un renvoi de Pernumian aux abois? Son jeu de position laissa aussi à désirer. Non, Perruchoud traversa une journée noire. Les seules fois où il s'acquitta honorablement de son travail, ce fut dans l'interception, lorsqu'il attaqua simultanément l'homme et la balle. Weber ne fut pas non plus un exemple de sûreté. C'est lui qui mit sur le pied de Bosselaar la balle qui valut aux Hollandais leur troisième but. D'une façon générale, les autres Suisses alternèrent le bon avec le mauvais. Deux exceptions toutefois: Kernen, un modèle de sobriété et de lucidité et Zurmühle qui, bien qu'occupant un poste inhabituel pour lui, fit des débuts



A cinq minutes de la fin, la Suisse obtient un penalty. Antenen vient de botter la balle qui ira s'écraser contre la latte.

prometteurs en équipe nationale. Chaque fois qu'il en eut l'occasion, il se porta à l'attaque. Grâce à sa vitesse d'exécution, il put contourner la défense adverse et centrer des balles fort dangereuses. Vonlanden couvert, ainsi que l'exigeait son rôle, un terrain considérable. Il décocha plusieurs tirs qui effleurèrent les montants adverses. Dans l'ensemble, il ne mérita pas. La ligne d'attaque perdit la plus grande partie de son efficacité durant l'ultime demi-heure. Au cours du premier quart d'heure de la seconde mi-temps, elle avait manifesté un sympathique regain d'activité. Meier s'était enfin réveillé et, coup sur coup, avait par trois fois centré magnifiquement de l'aile gauche. Antenen avait retrouvé toute sa clairvoyance, ce qui nous valut quelques changements de jeu que lui seul pouvait deviner. Pastega jouait les « feux follets ». Riva se montrait moins personnel, moins brouillon aussi. Seul Eschmann avait un peu de peine à se hisser au niveau de ses coéquipiers. On avait l'impression à ce moment-là que l'égalisation n'allait pas tarder. C'est alors

qu'on modifia la ligne d'attaque de la façon dont nous avons parlé dans les notes. Un joueur seulement eut un rendement supérieur à celui du premier quart d'heure: Eschmann dont le jeu fut cependant plus celui d'un avant de pointe que d'un élément attaché à la construction. Il eut tendance à conserver la balle, ce qui lui valut, il est vrai, d'expédier plusieurs violents tirs. Les autres joueurs malheureusement baissèrent pied. Riva, à l'aile droite, fut presque inexistant. Pastega, exilé à l'extrême gauche, sembla avoir perdu son enthousiasme. Meier et Antenen ne firent pas exception et c'est vraisemblablement dans cette baisse progressive de rendement de la ligne d'attaque, dans ce manque de confiance de joueurs qui ne se « trouvaient » plus, qu'il faut rechercher une des explications du penalty mal dirigé d'Antenen. Lorsqu'il fut chargé de tirer ce coup de réparation, le Chauv-de-Fonnier traversait une mauvaise période; il hésita. Dommage! car, nous l'avons dit, jamais la Suisse ne devait perdre ce match.

V. B.



Voici le premier but suisse. Antenen reprend la balle centrée de la droite par Meier.

## AFFRONTANT LA HOLLANDE B À ARNHEM

### Nos « cadets » se comportent honorablement

Hollande B - Suisse B 2-2 (2-1)

HOLLANDE B: Feyt; Walhout, Osterholt; De Kubber, van Bun, de Witt; Timmermans, Clavan, van Melis, Schouten, Moulijn.

SUISSE B: Schley; Koch, Robustelli; Jaeger, Frosio, Muller; Chiesa, Hamel, Robbiani, Scheller, Regamey.

BUTS: Clavan (7me), van Melis (36me), Chiesa (44me). Deuxième mi-temps: Jaeger (4me).

NOTES: cette rencontre disputée au stade d'Arnhem sur un terrain en excellent état et par une température idéale a attiré 9000 spectateurs. A la 12me minute de la deuxième mi-temps, Scheller est fauché dans le rectangle des « 16 mètres » et l'arbitre accorde un penalty. Celui-ci, tiré par Robbiani, est retenu par Feyt. Les Suisses jouent dans la composition annoncée la veille.

\*\*\*

Arnhem, le 15 septembre.

Nos « cadets » fournirent une partie honorable. En début de match, cependant, notre défense fut mise à rude épreuve; les attaquants adverses monopolisaient la balle et Schley dut intervenir fréquemment. Jaeger tenta quelques percées et réussit un bon tir à la 6me minute. Peu après, l'avant-centre hollandais van Melis, débordant par l'aile gauche, centra à de Witt qui déviait sur Clavan; le tir de ce dernier, botté de 14 mètres, ne pouvait être maîtrisé par Schley. Nos adversaires redoublaient alors d'efforts et Timmermans expédiait un bolide qui effleurait la latte. Scheller, tenta bien d'organiser notre attaque, mais rien n'allait, surtout à cause de notre avant-centre Robbiani. Les avants hollandais, eux, continuaient à pratiquer un jeu plus

précis et plus rapide. La légère domination qu'ils affichaient leur permit de marquer un second but par van Melis. Les Suisses obtinrent alors un corner à la suite d'une action Regamey-Scheller. L'ailier friebourgeois le tira à la perfection, Chiesa feinta très habilement. Jaeger redonna la balle au Tessinois qui obtenait le premier but suisse. La seconde mi-temps vit nos joueurs confectionner un football plus aéré; l'entente devint meilleure. Le tandem gauche se mit en évidence et sur un tir de Scheller renvoyé par le poteau, Jaeger évita deux adversaires et obtint l'égalisation. La partie devint hachée et l'arbitre dut intervenir fréquemment. Sur une nouvelle action de la gauche, Scheller se fit faucher dans le carré des « seize mètres »: penalty. Robbiani, trop nerveux, tira mal et le gardien Feyt put maîtriser la balle. Une descente des Hollandais se termina par un tir sur le poteau.

Notre formation B a fourni une performance satisfaisante; n'oublions pas qu'elle jouait à l'étranger. La défense eut quelque peine à trouver la cadence mais se rachat par la suite. La ligne intermédiaire constitua notre point fort: Frosio régna en maître sur le terrain. Sa distribution et sa rapidité furent nos plus précieux atouts. Muller, bien qu'en difficulté durant le premier quart d'heure, s'améliora au fil des minutes. Jaeger eut le mérite d'obtenir l'égalisation; il fut aussi à la base du premier but. En avant, la cohésion fut défaut à cause de la faiblesse de Robbiani. La paire Scheller-Regamey fut la plus dangereuse.

ou deux exceptions près, nous offrir de mieux. Chez les visiteurs, un tiers de l'équipe à peine avait la classe internationale. Le plus admiré fut Lenstra, un footballeur routinier jouant avec une grande facilité. Le centre-avant Van der Gijp nous laissa également, en seconde mi-temps surtout, une bonne impression. Ce joueur est rapide, élégant dans ses interventions et, bien que souvent délaissé par ses coéquipiers repliés en défense, il constitua un danger constant pour notre défense. Ne faillit-il pas marquer un quatrième but deux minutes avant la fin en conclusion d'une rapide contre-attaque menée solitairement? Seul un foul désespéré de Pernumian l'en empêcha. Mention: satisfaisant aux ailiers qui ne se confinèrent pas uniquement dans des tâches offensives,



Riva s'est infiltré dans la défense adverse et, d'un tir du pied droit, marque le second but suisse.

## NOS DIX ÉCHOS

### On vit de belles phases de jeu mais c'était durant le match d'ouverture

Le profane s' imagine sans doute qu'une conférence de presse de l'A.S.F.A., avant un match international, se passe dans une atmosphère fiévreuse où fusent les questions insidieuses et où jaillissent les réponses vengeresses. Par exemple: « Est-ce pour faire plaisir au public local qu'on fait débiter en équipe nationale deux joueurs locaux à une place qui n'est pas la leur? » Brave profane. On y annonce simplement que Ballaman, malade, ne jouera pas, ce qu'on avait déjà lu dans tous les journaux du matin, que le programme du match est à disposition sur la table et qu'un car viendra chercher les journalistes à la sortie du local.

On est bien élevé chez nous, et l'on sait apprécier la faveur qu'on vous fait de vous épargner les soixante centimes du trajet Saint-François - la Pontaise.

Jacques Spagnoli a eu, pour traduire le remplacement de Chiesa par Eschmann, les explications les plus embarrassées qu'on ait jamais lues dans la presse sportive. Pourquoi ne pas donner tout bonnement le motif que tout le monde connaissait depuis longtemps?

Le stade n'est plein qu'aux trois quarts. Suisse-Tchécoslovaquie est encore trop près. Si on jouait un match

dans quinze jours, il serait à moitié vide. Rançon de la gloire...

On a vu de splendides attaques suisses, la balle coulant avec précision d'un homme à l'autre, les joueurs savamment placés sur le terrain, aucun ne crochetaient son adversaire, une défense ne perdant jamais sa lucidité, aucun technicien ne venant chambarder l'équilibre naturel de l'équipe.

Merci aux juniors du premier match de nous avoir offert ce spectacle.

Les incessants changements de place entre Eschmann et Antenen ne donnèrent rien de bon, aucun des deux n'ayant le temps de se faire à sa nouvelle place. Pas plus d'auteurs que ceux intervenant entre Riva et Pastega. Ces changements étaient-ils spontanés, ou intervenaient-ils sur ordre de M. X.? On aimerait bien le savoir, ne serait-ce que pour rendre légitimement à M. X. le juste hommage dû à son génie stratégique.

Il ne nous souvient pas d'avoir jamais vu, en match international, un but aussi ridicule que le troisième encaissé par les nôtres. Même chez les juniors du match précédent, il eût été impensable.

Et dire qu'on parle d'offrir aux gosses l'entrée gratuite aux grands matches, pour qu'ils aient l'occasion d'apprendre quelque chose!

C'est toujours la même histoire: le verrou devrait créer des demi-ailes spécialisés à la douzaine, et il n'en crée aucun. Quand Kernen, arrière, quitte ce poste, il y est remplacé par Zurmühle, inter-droit. De l'autre côté, quand Rösch, demi de WM, n'y est plus, c'est Weber, demi-centre, qui le remplace. Naguère, on y faisait jouer Eschmann, inter-droit, ou Fesselet, arrière ou avant-centre.

Tous les pays qui passent pour pauvres s'offrent des professionnels. Mais celui qui passe pour un des plus riches d'Europe ne peut s'offrir, paraît-il, que des amateurs.

Si Ballaman avait été là, lisait-on dimanche dans un journal lausannois. Et si Appel, Wilkes, Timmermans et de Harder avaient été là? Notre « verrou assoupli et offensif » en serait sans doute venu à bout? Farceurs!

Quand l'arbitre allemand voit un Hollandais dévier la balle du poing, il siffle penalty. Mais quand Pernumian ceinture désespérément l'avant-centre seul devant lui et qui marquera à coup sûr, il ne siffle pas.

M. M.

# LUNDI - SPORTS

## ON JOUA POUR LE CHAMPIONNAT A NEUCHÂTEL Longeau résista longtemps à Cantonal

Cantonal - Longeau 5-2 (1-1)

CANTONAL : Jacquot; Tacchella, Erni; Peguiron, Chevalley, Gauthier; Gerber, Bécherraz, Oberer, Sosna, Thalman. Entraîneur : Pinter.  
LONGEAU : Schär; Weber, Loeffel; Spahr, Bohren, Hännli I; Abrecht, Hännli II, Renfer, Sommer, Witschi. Entraîneur : Longin.

BUTS : Hännli II (14me), Bécherraz (21me). Deuxième mi-temps : Abrecht (3me), Thalman (5me), Bécherraz (12me et 33me), Sosna (24me).

NOTES : match disputé le samedi du Jéne en lieu et place de celui prévu le jour de la fête des vendanges. Temps ensoleillé et doux d'automne; terrain en parfait état. Toutefois, en seconde mi-temps, une désagréable rosée recouvrit le sol et les chutes devinrent fréquentes. Longeau choisit de jouer avec le soleil dans le dos, ce qui sera probablement la cause du premier but que Cantonal encaissera. 2000 spectateurs assistent à la partie arbitrée par M. Heymann (Bâle) dans l'ensemble satisfaisant. Une minute de silence est observée pour honorer la mémoire du regretté Pierre Jeanneret qui porta les couleurs de Cantonal. Après la pause, le jeu devint si dur que plusieurs joueurs terminèrent le match en boitant, notamment Hännli II, Gerber et Bécherraz. Ce dernier évolua finalement à l'aile gauche. Un quart d'heure avant la fin, l'arbitre refusa

de concéder un but d'Oberer alors que la balle avait bel et bien pénétré dans le but. La latte ou le poteau sauront une fois Cantonal et deux fois Longeau. Corners : Cantonal - Longeau 8-7 (6-4).

Neuchâtel, le 15 septembre.

Cette rencontre, que l'on attendait heurtée et primaire, en raison de la conception du jeu des visiteurs, confirma en grande partie nos appréhensions. Mais, par instants, nous eûmes l'occasion d'assister à quelques mouvements ou exploits individuels de grande classe. A peu près comme si l'on s'était trouvé devant un écran de télévision et que l'on ait choisi alternativement une des deux rencontres retransmises !

Pendant le premier quart d'heure, Cantonal prend la direction des opérations. Les hommes jouent décontractés, de façon intelligente et précise. On s'attend, à chaque instant, à l'ouverture de la marque; une fois, Sosna tire un coup franc depuis trente mètres; la balle s'écrase contre le poteau, ricoche contre le gardien et sort en corner ! Cinq minutes plus tard Bécherraz

descend seul, dribble et centre sur Gerber qui marque avec le corps. L'arbitre annule le point pour faute de la main, très discutable.

A voir se succéder ces manques de réussite, les locaux s'irritent un peu et immédiatement le jeu s'en ressent. La première échappée des visiteurs peut enfin avoir lieu; sur une longue passe au centre, Tacchella et Chevalley se précipitent en même temps; aveuglés par le soleil très bas, l'un et l'autre se gênent mutuellement et la balle leur échappe. Elle parvient à Hännli II, seul devant Jacquot. Le gardien neuchâtelois ne pourra que dévier le tir dans son propre but. Ce fut pratiquement la seule descente de Longeau pendant les trente premières minutes !

Cantonal continue de jouer un football académique mais, comme d'habitude, son niveau s'abaisse progressivement à celui de son premier adversaire; si bien que le spectacle devient d'une médiocrité ennuyeuse. Seul Oberer, par ses feintes et ses passes subtiles, metait un peu de couleur dans cette grisaille. C'est d'ailleurs grâce à lui que Bécherraz pourra égaliser.

Après le thé, le jeu devient épouvantable; les coups de pieds ne se comptent plus. L'arbitre, un instant débordé, se montre très sévère et avertit plusieurs joueurs; l'effet ne se fait pas attendre, les coups de pieds diminuent aussitôt. Dès lors, Cantonal peut se reprendre, développer à nouveau son football aéré et assez incisif. Ne marquera-t-il pas quatre buts ? Tout n'est pas parfait, loin de là, mais cependant les quelques actions d'éclat dues en grande partie à Oberer, auront permis aux locaux de renverser le résultat de façon indiscutable.

Ainsi, réflexion faite, ce match a laissé une impression très mitigée. Samedi, Cantonal était, selon les instants, capable du meilleur et du pire. Heureusement que Longeau, équipe pourtant essentiellement athlétique, n'a pas tenu la cadence, après une heure de jeu. Une fois de plus, on constate ce phénomène attristant que les Neuchâtelois ne parviennent guère à imposer leur jeu délié, technique et fin, dès qu'ils sont opposés à une formation où l'acharnement est la qualité première. C'est même ce qui leur a coûté l'ascension, la saison passée. Cette année les hommes de Pinter parent mieux à ce danger.



Malgré une intervention assez peu orthodoxe d'un arrière, Bécherraz s'apprête à battre une nouvelle fois la défense de Longeau.

## La Hongrie en reprise à Belgrade

C'est devant 60.000 spectateurs que la Hongrie a battu la Yougoslavie par 3 buts à 1 en un match international disputé hier à Belgrade par un temps radieux.

Dès le début, les Hongrois passent à l'attaque et, à la 5me minute, Hidegkuti, leur avant-centre, marque sans difficulté sur une faute du gardien yougoslave qui avait quitté ses buts. Cependant, les Yougoslaves réagissent vigoureusement et, peu après, sur une percée de Valtér droit, ils égalisent.

Les Yougoslaves dominent ensuite pendant quelques minutes, mais l'inter Zebec déçoit un tir trop faible, aisément retenu par le gardien hongrois Grosits, de retour à son poste après une année de suspension pour contrebande. Le jeu s'équilibre au centre du terrain où tous les joueurs font preuve d'impression.

De leur côté, les ailiers hongrois amorcent plusieurs offensives et, à la 26me minute, le demi-gauche magyar Berendi, reprenant une passe, tire à ras de terre près du poteau et marque magnifiquement.

Les attaques hongroises se poursuivent jusqu'au repos, mais le résultat de 2 à 1 en faveur de la Hongrie n'est plus modifié.

A la reprise, Moujic remplace Veselinovic chez les Yougoslaves. Ceux-ci attaquent, mais Grosits, sur un corner tiré par Zebec, plante littéralement au-dessus d'un groupe de joueurs et cueille le ballon.

A la 19me minute, Milutinovic, seul devant les buts hongrois, manque une occasion magnifique d'égaliser. Deux minutes plus tard, Puskas ne commet pas la même erreur; reprenant un coup-franc, il bat Beara d'un tir pris de 10 mètres.

Dans l'ensemble, les Hongrois justifient à dominer, mais la défense adverse ne laisse plus rien passer jusqu'à la fin. Par trois buts à un, la Hongrie remporte donc une victoire méritée.

## MATCH AMICAL A LA GURZELEN

Bienne - Bienne-Boujean 2-1 (2-0)

BIENNE : Jucker (Huber); Kehrl, Ibach (Vodan); Schutz, Fluhmann, Turin; Mollet, Schenz, Edenhofer, Schouch (Alleman), Landesberger. Entraîneur : Rueggsegger.

BIENNE-BOUJEAN : Heggin (Renner) Hugli (Somazzi), Iff; Bieri, Kammermann, Anderg; Ballaman, Bägli, Somazzi (Bernasconi), Bader, Raetz. Entraîneur : Bader.

BUTS : Edenhofer (10me), Schouch (24me); seconde mi-temps : Ballaman (29me).

NOTES : match disputé samedi en fin d'après-midi sur le terrain de la Gurzelen devant 1500 spectateurs. Arbitrage satisfaisant de M. von Wartbourg (Berne). En première mi-temps, Bienne aligne sa formation standard; manquent toutefois à l'appel Riederer (blessé) et Koller (au service militaire). L'entraîneur Rueggsegger essaie une nouvelle fois l'Algérien Schouch qui laisse une bien meilleure impression que lors des matches amicaux de début de saison. Bienne-Boujean se base des services de Widjack, blessé, et fait jouer l'ex-Luganais Sergio Bernasconi en seconde mi-temps. Aucun incident à signaler. Corners : Bienne - Bienne-Boujean 9-4.

Bienne, le 17 septembre.

Cette rencontre amicale, qui se dispute chaque année entre les deux grandes équipes biennoises, a permis de tirer d'utiles enseignements. Le résultat est flatteur pour l'équipe de première ligue, qui fut dominée durant de longues minutes. Reconnaissons toutefois qu'elle opéra décontractée, libérée de cette hantise de vaincre, qui caractérise les matches de champion-

nat d'un candidat à l'ascension. Bienne-Boujean est d'ailleurs une des équipes qui pratiquent le meilleur football dans son groupe. Face au représentant de la ligue nationale, elle échafauda nombre d'offensives qui ne connurent pas le succès qu'elles méritaient, car elles se heurtaient à une défense difficilement franchissable. Cantonal et Fribourg en ont déjà fait l'expérience.

L'équipe de Bienne-Boujean est actuellement un heureux mélange de styles et de caractères différents. C'est l'équipe des contrastes où, au flegme, l'indolence même du demi Somazzi s'allie à la nervosité et l'impétuosité de l'arrière central Kammermann; où la lourde puissance de Bader est compensée par la folle vivacité de Bögli; où l'expérience d'un Bieri rachète les fautes de Ballaman; où, enfin, la technique et le subtil maniement de balle du Tessinois Bernasconi compensent le style fruste mais efficace de l'arrière Iff. A cet amalgame, Bienne répondit par son jeu primesautier, fait d'arabesques au centre du terrain où domine Edenhofer.

On peut être satisfait de la tenue d'un Bienne qui nourrit de sérieuses ambitions cette saison. S'il n'écrasa pas son adversaire de samedi, sa façon de jouer nous a donné une réponse définitive à une question que l'on se posait; ce n'est pas la chance qui l'a hissé en tête du classement. En ligue B, Bienne devient l'équipe à battre.

## Chodat a joué avec Xamax

Désireux de parfaire la forme de ses joueurs, la commission technique du F.C. Xamax avait conclu samedi une rencontre amicale avec les réserves du F.C. Fribourg. Jouant décontractés, les Neuchâtelois construisirent de nombreuses attaques et battirent à huit reprises le gardien adverse lors que les Fribourgeois marquèrent trois buts. A la mi-temps, le résultat était de 4 à 1. Les Neuchâtelois obtinrent leur but par Chodat (4), Weber (2), Mella et Doussé. Pour remplacer Facchinetti et Rohrer, Xamax avait fait appel à deux juniors.

Voici d'ailleurs la composition de l'équipe neuchâteloise : Bernasconi; Pérrillard, Gutknecht; Weissbaum, Auerstedt, Duruz; Gaudard, Weber, Chodat, Mella, Kolhlinx. En deuxième mi-temps, Locatelli prit la place de Bernasconi, Gibler celle de Gutknecht et Doussé celle de Gaudard.

Championnat d'Italie, première journée : Gènes - Rome 1-1; Lazio - Juventus 0-3; Milan - Triestina 2-1; Naples - Atalanta 2-0; Padoue - Sampdoria 2-6; Palerme - Lanerossi 3-1; Spal - Internazionale 1-0; Torino - Bologne 1-1; Udinese - Fiorentina 2-5.

## Regrettable forfait du champion du monde Baldini L'Italo-Tessinois de Gasperi brillant vainqueur de la course contre la montre Boncourt-Bâle

Belle épreuve que cette course contre la montre pour amateurs Boncourt - Bâle; elle a connu un succès nullement usurpé, même si les organisateurs passèrent un mauvais moment parce que leur engagé numéro un, le champion du monde de poursuite Baldini, déclara forfait.

Par contrat signé à Copenhague le 27 août, Baldini et Mauso avaient été engagés; le responsable des amateurs de la fédération italienne, M. Proietti, avait donné son accord. Vendredi, les organisateurs recevaient un télégramme laconique annonçant : « Baldini et Mauso, interdiction de courir. Signé : Proietti. » Le S.R.B. alerté, téléphona à Rome au siège de l'U.V.I. où l'on déclara que l'on ignorait tout de cette interdiction. Bien mieux, la « Gazzetta dello Sport » annonçait dans son numéro de samedi la participation de ces deux coureurs à Boncourt-Bâle. Que penser ? Attendons les résultats de l'enquête.

Fort heureusement, les autres pays agirent différemment. Les Hollandais ont fait disputer une course de sélection pour désigner leurs deux représentants. Les Français chargèrent l'ancien coureur Oubron de s'occuper de leurs poulains, les Autrichiens, les Allemands et les Belges s'intéressèrent officiellement à la désignation des coureurs appelés à les représenter. Ainsi, on comprend mieux que les étrangers dominent. La victoire de l'Italo-Tessinois de Gasperi situe d'autant plus la classe de ce coureur que sa qualité d'Italien habitant la Suisse l'empêche pratiquement d'être sélectionné pour des championnats mondiaux. Car, de Gasperi a fourni une course étonnante. Voilà un jeune qui n'a pas peur de souffrir à bicyclette. Son coup de pédale

n'est peut-être pas aussi aisé que celui d'autres champions étrangers, mais quelle débâche d'énergie, quelle persévérance ! Les étrangers sélectionnés ont été à la hauteur de leur réputation; ils durent pourtant s'incliner devant la « furia » du coureur de Mendrisio.

Le coureur genevois Mossière, finaliste du championnat suisse de poursuite, confirma par son quatrième rang qu'il possédait la classe internationale. Sa forme, sur route, lui est, hélas ! venue tardivement. Il semble que Gérard Mossière dispose des moyens suffisants pour devenir un bon professionnel s'il désire changer de catégorie. De nos sélectionnés de Copenhague, c'est une fois encore, Schleuniger qui se classa le mieux, malgré une crevasse. Hosmann a, lui, perdu sur le plat, l'avantage appréciable qu'il avait acquis dans la partie accidentée placée au début de la course. Le jeune Gräser a surpris en bien et sera l'un de nos amateurs à suivre la saison prochaine. Beuchet a malheureusement cédé en fin de parcours alors qu'un classement intermédiaire à 10 km. de l'arrivée le plaçait en 4me position. Le Fribourgeois Ruegg a également accusé une baisse de régime sur la fin. Les autres coureurs helvétiques ont réalisé la performance que l'on attendait d'eux, sauf le champion suisse Plattner, Winter et Zuffelatto qui furent assez médiocres.

Classement : 1. Adriano de Gasperi, Mendrisio, 2 h. 15' 24" (moyenne 39 km. 450); 2. Duracher, Autriche, 2 h. 16' 48"; 3. Valdols, France, 2 h. 17' 22"; 4. Mossière, Genève, 2 h. 18' 20"; 5. Niesten, Hollande, 2 h. 18' 48"; 6. Schleuniger, Klingnau, 2 h. 18' 44"; 7. van Vliet, Hollande, 2 h. 19' 39"; 8. Bugdeli, Allemagne, 2 h. 19' 40"; 9. Hosmann, Berne, 2 h. 19' 43"; 10. Gräser, Neuchâtel, 2 h. 19' 47"; 11. Baudechon, Belgique, 2 h. 19' 58"; 12. Beuchet, Boncourt, 2 h. 20' 17"; 13. Ruegg, Fribourg, 2 h. 20' 55"; 14. Gimmi, Zurich, 2 h. 20' 57"; 15. Brunner, Zurich, 2 h. 21' 6".

## Van Steenberghen et Ockers triomphent à Daumesnil

L'équipe belge Rik van Steenberghen-Stan Ockers a remporté hier l'épreuve de la « Roue d'Or », qui s'est courue sur le circuit du lac Daumesnil devant 25.000 spectateurs. La formule était inédite, puisqu'il s'agissait de courir 125 km. derrière derny à l'américaine. Les Belges ont constamment gardé la tête et leur tour le plus rapide a été le dernier accompli à 63 km. 348 de moyenne. Voici le classement final de cette course :

1. Van Steenberghen-Ockers, Belgique, les 125 km. en 2 h. 13' 22" (moyenne 56 km. 238), 46 pts; 2. Anquetil-Darrigade, 31; 3. Poblet-Boyer, Espagne, 29; 4. Coppi-Milano, Italie, 29; 5. Bobet-Gauthier, 7; 6. Hassenforder-Caput, 4; 7. Walkowiak-Cieska, 0; puis 15. Plattner-Gosselin, Suisse-Belgique, à trois tours.

## Epreuve derrière derny en Italie

L'Italien Fiorenzo Magni a remporté le premier criterium international couru derrière derny à Bus-to-Arsizio, sur un circuit de 2 km. 800. Voici le classement :

1. Fiorenzo Magni, Italie, les 98 km. en 1 h. 49' 09"; 2. Rik van Leoy, Belgique, à 2' 33"; 3. Alfred de Bruyne, Belgique, à 3' 30"; à 1 tour : 4. Nino Defilippis, Italie; 5. Pierino Baffi, Italie; 6. Bruno Monti, Italie; 7. Aldo Moser, Italie; 8. Guido Boni, Italie; à 2 tours : 9. Cieto Maule, Italie; à 3 tours : 10. Eugo Koblet, Suisse. Ont abandonné : Giorgio Albani, Gastone Nenclni, Antonio Maspes, Guido Messina et Adriano Zampini.

Tout le plus rapide par Magni en 2' 56" 3/5, moyenne 57 km. 142.

## Le boxeur poids moyen américain Ralph « Tiger » Jones a été déclaré vainqueur aux points, à Washington, de son jeune compatriote Wilf Greaves, à l'issue d'un combat en dix reprises.

L'Autrichien Huber a remporté hier la finale du simple messieurs du tournoi international de tennis de Linz, en battant l'Egyptien Jaroslav Drobny par 6-4, 3-6, 6-4, 6-3.

A Dortmund, le boxeur français Charles Humez, champion d'Europe des poids moyens, a battu l'Allemand Müller par k.-o. au 3me round.

Aux championnats internationaux de Roumanie d'athlétisme à Bucarest, le saut en hauteur a été remporté par le Russe Kasakour, franchissant 2 m. 09, ce qui constitue un nouveau record de l'U.R.S.S. et la meilleure performance européenne de l'année. Le Roumain Speth et l'Américain Sheiton ont franchi 2 m.

## Succès suisses à Villers-le-Lac

Dimanche, l'Amicale motocycliste du Doubs organisait son traditionnel motocross. Ce parcours étant près de la frontière et du fait de l'absence de manifestations sportives en notre pays, un public nombreux entourait un circuit en excellent état. Plusieurs coureurs suisses étaient inscrits au programme.

En 250 cm3, Gassmann malchanceux dans la première manche, enleva les deux suivantes mais ne put finalement se classer que troisième. Pierre Rebeaud, qui ne gagna que la première épreuve, fut au classement général le vainqueur de cette catégorie. J.-P. Yerly, qui partait favori en 500 cm3, réussit à gagner deux manches, précédant dans l'une d'elles Langel lui aussi victime de la malchance.

Classement final : Catégorie 250 cm3 : 1. Pierre Rebeaud (S.), 6 pts; 2. M. Antoine (F.), 8 pts; 3. J. Gassmann (S.), 11 pts, etc. Catégorie 500 cm3 : 1. Jean-Pierre Yerly (S.), 4 pts; 2. A. Guignard (F.), 7 pts; 3. G. Bey (F.), 14 pts, etc.

## Bonne performance de Taveri à Berlin

Les courses de motocyclettes disputées hier sur le circuit de l'Avus près de Berlin devant 40.000 spectateurs ont permis à Luigi Taveri (Suisse), pilotant des « MV-Agusta » d'usine, de remporter deux belles victoires. Aussi bien en 125 cmc. que dans la catégorie des quarts de litre, Taveri a pris la tête dès le départ et n'a jamais été rejoint.

Voici les résultats : Catégorie 125 cmc. : 1. Luigi Taveri, Suisse, sur « MV-Agusta », les 12 tours (= 99,6 km.) en 37' 06" (moyenne 161,1 km.; nouveau record de la piste); 2. Knopf, Allemagne, sur « S.U. » (moyenne 167,9 km.); catégorie 350 cmc. : 1. Hobi, Allemagne, sur « D.K.W. », les 12 tours en 31' 52" 8 (187,5 km.); 2. Hofmann, Allemagne, sur « D.K.W. » (187,4 km.); catégorie des 500 cmc. : 1. Armstrong, Irlande, sur Gilera, les 12 tours en 29' 10" 6 (204,3 km.); 2. Zoller, Allemagne, sur « B.M.W. » (203,2 km.); catégorie des side-cars jusqu'à 500 cmc. : 1. Noll, Allemagne, sur « B.M.W. », les 12 tours en 34' 16" 7 (174,4 km.); 2. Neusser, Allemagne, sur « B.M.W. » à un tour.

## Genève-Grottes se distingue

Seule section romande inscrite dans le championnat suisse par équipes au engins, Genève-Grottes est parvenue à se qualifier pour la demi-finale. Elle a totalisé samedi 112,60 et André Brillmann (38,40), Ernest Nicole, (38,30), Flury (33,90) et Dehanne, dont le résultat aux anneaux permit à la section d'atteindre un résultat d'un point supérieur à celui qu'elle avait obtenu au premier tour.

Après le second tour, le classement du championnat suisse est le suivant : 1. Lucerne-Bourgeoise I, 116,30 points; 2. Zurich A.S. I, 114,85; 3. Berne I, 114,20; 4. Lucerne-Ville, 114,05; 5. Regensdorf, 4; 112,95; 6. Genève-Grottes, 112,60. Sont éliminés les équipes de Gundelingen, Bienne-Ville, Oerlikon, Soleure-Kaufleute et Lucerne-Bourgeoise II.

## ATHLÉTISME

### Un nouveau record du monde

Hier après-midi, au stade de Budapest, lors de la rencontre opposant la Hongrie à la Tchécoslovaquie, le Hongrois Rozsnyoi a battu le record du monde du 3000 steeple avec 8'35"6. L'ancien record appartenait au Soviétique Rzhischin avec 8'39"8.

Le temps était excellent et la cendrée en parfait état. Rozsnyoi prit le commandement dès le départ et le conserva jusqu'à la fin. Voici quels furent ses temps de passage : 400 m. en 1'07"4; 800 m. en 2'15"8; 1500 m. en 4'18"8; 2000 m. en 5'46"3.

Classement de l'épreuve : 1. Rozsnyoi, Hongrie, 8'35"6; 2. Jeszenski, Hongrie, 8'45"8; 3. Belica, Tchécoslovaquie, 8'54"4; 4. Takac, Tchécoslovaquie, 9'08"7.

Finalement la Hongrie a battu la Tchécoslovaquie par 13 points à 99.

## TENNIS

### L'Américain Trabert meilleur « pro » du globe

En finale du simple messieurs des championnats du monde professionnels qui se sont disputés à Paris, l'Américain Tony Trabert a disposé de son compatriote Richard Gonzales. Trabert s'était qualifié en battant Sedgman dans les demi-finales.

Voici les résultats des deux dernières journées :

DEMI-FINALES : Richard Gonzales, Etats-Unis, bat Rex Hartwig, Australie, 6-0, 6-1, 2-6, 6-2. Tony Trabert, Etats-Unis, bat Frank Sedgman, Australie, 6-4, 6-4, 6-1.

FINALE : Tony Trabert bat Richard Gonzales, 6-3, 4-6, 5-7, 8-6, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS : Richard Gonzales - Tony Trabert, Etats-Unis, battent Frank Sedgman - Rex Hartwig, Australie, 6-3, 2-6, 6-1.

## JEUX OLYMPIQUES

### L'expédition suisse pour Melbourne

La délégation suisse qui participera aux Jeux olympiques de Melbourne comprendra 44 concurrents et 15 officiels, soit au total 59 personnes.

Voici comment se présente cette sélection :

ATHLÉTISME (10 membres) : Equipe de 4 fois 400 m. : Farine, Galliker, Wägli, Weber. — Décathlon : Vogelsang, Tschudi et éventuellement Huber. — Marche : Marquis, Raymond, Charrière. — 400 m. haies : Kosi. Plus 2 officiels. AVIRON (11 membres) : double scull : Keller, Schriever; deux avec barreur : Kottmann, Streuli et Ludin (barreur); quatre sans barreur : Ess, Scheller, Bianchi, Weidmann (R.-C. Thalwil). Plus deux officiels.

GYMNASTIQUE : 7 concurrents pas encore désignés. La sélection se fera à l'issue des éliminatoires de Frauenfeld. Plus trois officiels.

ESCRIME (7 membres) : Valota, Meister, Amex-Droz, Walter, Evéquoz, Menegalli, pour l'épée individuelle et le concours par équipes. Steinacker (Suisse habitant Melbourne) pour le fleuret individuel. Plus un officiel.

TIR (5 membres) : Hollenstein, Müller, Vogt pour l'arme libre et Ambühl et Hemauer pour le pistolet. Plus un officiel.

PENTATHLON : Vetterli, Minder et Glogg. Plus un officiel.

NATATION : Gontersweiler et Gericko pour le 100 m. dos.

YACHTING : Pieper pour les voiles olympiques.

Officiels du comité olympique suisse : MM. Henninger (président), Weymann (chef de mission), Richème (caissier) et le Dr Frey, médecin de la délégation.

## BOULE BILLARD

### En match international universitaire d'athlétisme, l'Allemagne s'est classée première, samedi, à Darmstadt, avec 56 points, devant l'Italie (46 points), la Grande-Bretagne (38), la Suisse (25) et la Belgique (10).

Le nageur irlandais Jack MacClelland, de Belfast, qui avait pris le départ du cap Gris-Nez pour tenter la traversée de la Manche, a arrêté ses efforts après 3 h 10 min. MacClelland en était à sa quatrième tentative.

Le sprinter américain Dave Sime, recordman du monde du 220 yards, ne courra plus cette année. Sime, qui s'est lui-même inscrit au cours de la réunion organisée par le comité olympique américain, n'avait pas été sélectionné dans l'équipe olympique américaine parce qu'il s'était classé au cours des épreuves de sélection. Le sprinter américain, qui est toujours à Londres, a déclaré qu'il ne courrait plus avant les prochaines sur pistes couvertes en janvier aux Etats-Unis.

Le nageur français Jean Boiteux, champion olympique du 400 mètres, a annoncé qu'il ne participerait pas aux Jeux olympiques de Melbourne. On croit savoir que cette décision improvisée découlerait d'un différend qui opposerait le nageur à la fédération française de natation.

A Helsinki, l'athlète finlandais Taipale a amélioré son record national du 5000 m. en le portant de 14' 07" 6 à 14' 05" 2.

L'Italien Dulcis Loï a remporté une nette victoire sur le Français Fernand Nollet, au Vigorelli de Milan. Le champion d'Europe, bien que blessé aux arcades sourcilières, put contenir les réactions assez violentes de son adversaire.

A Sydney, un nouveau record du monde féminin du 200 m. a été établi par la jeune Australienne Betty Cuthbert, âgée de 17 ans; lors d'une réunion préolympique, elle a réalisé de loin le meilleur temps de la saison sur cette distance (la Soviétique Maria Tikina et l'Allemande Christa Stubnick avaient obtenu en 23" 5) avec 23" 2, améliorant ainsi de 2/10 de seconde le record du monde détenu par sa compatriote Marjorie Jackson avec 23" 4 depuis les Jeux olympiques d'Helsinki.

Une revanche des championnats du monde cyclistes sur piste, disputée à Bielefeld en Allemagne a permis à l'Allemand Potzerheim de s'adjuger l'or-nium des sprinters devant Derksen et Plattner. Dans le demi-fond, Verschuren a remporté la victoire devant Otte et notre compatriote Bucher.

Classement de la coupe asiatique qui vient de se dérouler à Hong-Kong : 1. Corée du Sud, 5 points; 2. Israël, 4; 3. Hong-Kong, 2; 4. Viet-nam du Sud, 1.

A Helsinki, le Danemark a battu la Finlande par 4-0 (3-0).

A Aarborg (Jutland), l'équipe B du Danemark a battu l'équipe B de Finlande par 3-0 (0-0).



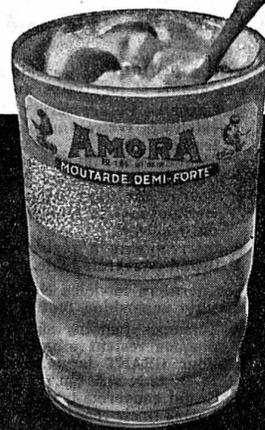
MODÈLES EXCLUSIFS  
RETOUCHES IMPECCABLES  
PRIX RAISONNABLES

*ouvelles*  
GALERIES

La moutarde

de Dijon Amora

dans de beaux verres Givror  
vous permet de constituer un  
joli service à eau



Le verre de 100 gr. fr. 1.35  
Le verre de 150 gr. fr. 1.60  
Le verre de 250 gr. fr. 1.85  
Même qualité de moutarde  
en tube de 110 gr. fr. 1.—

**AMORA**

La moutarde de Dijon la plus vendue en France

**10 TAPIS**

190 X 290, jolis milleux  
en moquette, fonds rou-  
ge ou crème, dessins  
Orient. à enlever pour  
Fr. 99.—

**10 tours de lit**

même qualité, 2 descen-  
tes grand passage, à  
enlever à Fr. 79.—

**TAPIS BENOIT**

Mallefer 20, tél. 5 34 69.  
Fermé le samedi. Crédit.

**SCIURE**

Environ 100 m<sup>3</sup> à en-  
lever tout de suite à  
2 fr. le m<sup>3</sup>. S'adresser  
à la scierie A. Baumann  
& fils, Cudrefin.

**HERNIE**

Elle n'est plus gênante  
depuis la découverte  
d'un procédé de conten-  
tion qui ne comporte ni  
ressort, ni pelote. Avec  
un bandage opérant  
l'obturation complète de  
l'anneau herniaire, vous  
serez satisfaits.  
Essais gratuits tous les  
jours sur rendez-vous  
préalable.

**CEINTURES  
VENTRIÈRES**

pour tous les cas de  
ptoses, descente, éven-  
tration, suite d'opération  
chez l'homme et chez la  
femme.

**LOMBOSTATS**

Fabrication soignée de  
**SUPPORTS  
PLANTAIRES  
BAS A VARICES**

**Reber**

Bandagiste Tél. 5 14 52  
Clos-Brochet 25  
NEUCHÂTEL

**CONTREXÉVILLE**

**UTILE A  
VOTRE  
JEUNESSE**

La jeunesse est donnée à tous ; mais chacun  
doit lutter pour la conserver. Luttons contre  
l'empâtement de votre silhouette ! Contre la  
raideur de vos articulations ! Contre les dis-  
grâces de votre teint ! Éliminez ! Éliminez  
les déchets de votre organisme ! Buvez  
CONTREXÉVILLE ! L'eau de CONTREXÉ-  
VILLE, la première pour le rein, pour assurer  
votre désintoxication, favorise l'élimination  
sous toutes ses formes.

**MATIN ET SOIR** : un grand verre de  
Contrexéville, Source PAVILLON.

**AU RESTAURANT** : « Un Quart Contrexé »

boire

**CONTREXÉVILLE**

c'est boire utile !



**Radio Luder**

Sablons 48  
Neuchâtel  
Tél. 5 34 64

**TÉLÉVISION**

Vente et réparations soignées  
de toutes marques

**LE  
SOLEIL**  
**SOURIT TOUJOURS  
A TRAVERS LES RIDEAUX  
DE LA MAISON**  
**SPICHIGER S.A.**

**Radio Luder**

Sablons 48  
Neuchâtel  
Tél. 5 34 64

**TÉLÉVISION**

Vente et réparations soignées  
de toutes marques

**A L'OCCASION DU COMPTOIR SUISSE**

Pfister-Ameublements S. A., Neuchâtel

vous offre tous les jours (dimanches 16 et 23 septembre y compris) son

**Service de car gratuit**

au « Festival du beau meuble » à Lausanne

(avec entrée gratuite au Comptoir suisse)

Vous pouvez, à juste titre, attendre avec impa-  
tience les nouveautés que vous offrira le  
« Festival du beau meuble ». Il faut avoir vu  
cette exposition de styles suisse et européen,  
unique en son genre, pour se faire une image  
de l'élégance et des multiples possibilités  
d'aménagement que permettent les mobiliers  
actuels. Les célibataires et les fiancés exami-  
neront avec un intérêt tout particulier notre

collection unique de studios et d'ameublements  
complets.

La plus grande, en même temps que la plus  
agréable des surprises vous est réservée par  
les prix, plus que raisonnables, de ces meubles,  
ensembles rembourrés et literies de qualité. Le  
« Festival du beau meuble » présente de ma-  
nière si claire et si vivante des ameublements  
pour tous les budgets et tous les goûts que

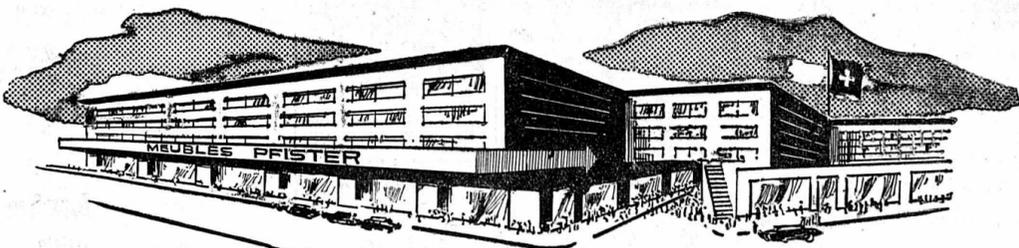
le choix est vraiment simplifié. L'entrée est  
libre, la visite sans engagement et les proposi-  
tions avantageuses.

Le « Festival du beau meuble » à Lausanne  
est ouvert en permanence tous les jours, le  
samedi et les dimanches 16 et 23 septem-  
bre y compris, de 8 h. à 19 h. 30. Vous serez  
enthousiasmés !

Renseignements et inscriptions :

**Tél. (038) 57914**

PFISTER-AMEUBLEMENT S. A., NEUCHÂTEL - Terreaux 7



Style, moderne ou « nouvelle tendance » — Pfister-Ameublements S. A. est toujours à l'avant-garde !

Les beaux  
**travaux**



Pour les bons  
**propriétaires**

Exécution rapide  
et soignée

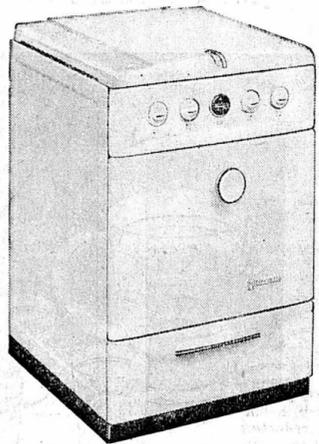
Plâtrerie - Peinture  
Papiers peints

Peinture

**M. THOMET FILS** Ecluse 15

# VOTRE NOUVELLE « NEFF »

vous enchantera par son four GÉANT, de style américain



Modèles sur pieds avec four normal et 3 brûleurs à gaz depuis **Fr. 280.-**

électriques trois plaques et 1 four depuis **Fr. 429.-**

+ couvercle table Fr. 22.-  
Larges facilités de paiement

NEFF, modèles de luxe (selon cliché) avec four GÉANT à gaz depuis **Fr. 485.-**

électriques depuis **Fr. 569.-**

**VOILA POURQUOI** les cuisinières électriques NEFF ont depuis si longtemps un succès aussi triomphal :

- ★ Luxueuse carrosserie tout acier, avec triple émailage ivoire (ou bleu, sur demande) à haute température.
- ★ Plaque ultra-rapide à chauffage instantané.
- ★ Dessus étanche, avec 3 ou 4 plaques encastrées.
- ★ Thermostat avec lampe témoin. Maintient automatiquement la température désirée dans le four de 0 à 300°.
- ★ Interrupteurs à réglage fin (7 graduations).
- ★ Grand couvercle-table.

Les derniers modèles Neff (selon cliché) avec carrosserie super-bloc tout acier, ont encore :

- ★ 2 lampes témoins signalant que le four ou les plaques restent allumés.
- ★ Four GÉANT large et profond, style américain (47 x 40 x 25,5 cm.) avec hublot de ventilation.
- ★ Grand couvercle-table enveloppant.
- ★ Vaste tiroir coulissant mécaniquement sous le four pour ustensiles et plaques à gâteaux.

Dimensions totales :  
Haut. 81 (avec couvercle) x 58 prof. x 55 larg.

► **REPRISE DE VOTRE VIEILLE CUISINIÈRE** vieux potager ou réchaud, selon son état, à de très BONNES conditions. Facilités de paiement

**AUX ARTS MÉNAGERS S.A.**  
26, rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 55 90  
Le grand spécialiste des appareils ménagers

## Ligne Romance



**Création SCHENK**

Tél. 5 26 97 Concert 6

## Les Halles à Neuchâtel

Que ce restaurant est donc sympathique ! Un des meilleurs à coup sûr de la région. Chic comme clientèle et d'un bon marché étonnant. Et bon, ce qui s'appelle BON. Bref, un restaurant où, quand on part, on est sûr de revenir, le plus tôt possible.

**STOPPAGE D'ART**  
TEINTURERIE OBRECHT  
NEUCHÂTEL SEYON 5<sup>e</sup> TEL. 5 22 40

## FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS

**Lausanne**  
Dimanche 7 octobre : « NABUCCO »  
Samedi 13 octobre : « LA TRAVIATA »  
Dimanche 14 octobre : « LE REQUIEM », de Verdi  
Départ : 18 heures Fr. 9.-  
Location, billets de spectacles et autocar :  
AGENCE STRUBIN, Neuchâtel,  
librairie Reymond, tél. 5 44 66

**WITTWER**  
Tél. 5 82 82

Pour vos réparations de machines de tous genres, prototypes, adressez-vous à  
**l'Atelier de constructions mécaniques ORVIN (J.B.)**

**JEUNE FÉDÉRAL**

**SAUT-DU-DOUBS** (Autocar jusqu'aux Brenets) Lundi 17 septembre  
Départ : 13 h. 30 **Fr. 7.-**

**COMPTOIR LAUSANNE** Lundi 17 septembre  
Départ : 8 heures **Fr. 9.-**

**WITTWER**  
Tél. 5 82 82  
ou VOYAGES & TRANSPORTS S.A., tél. 5 80 44

**PETITS TRANSPORTS**  
Déménagements  
**O. Vivarelli** NEUCHÂTEL - Tél. 5 80 86



**SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI**

### Reprise des cours d'italien

débutants et perfectionnement  
un soir par semaine de 20 h. à 21 h. 30  
Durée des cours : octobre - avril  
Prix du cours : Fr. 30.- payable à la première leçon

Se renseigner et s'inscrire auprès du secrétariat de la société, Mail 4, tél. 5 83 66, pendant les heures de bureau jusqu'au 29 septembre

**Tél. 631 51**  
Blanchisserie Müller

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

## LAMBERT & C<sup>IE</sup>

Tous déménagements  
Garde-meubles  
NEUCHÂTEL

## Avant de visiter le COMPTOIR SUISSE

Il vaut la peine de vous arrêter à nos locaux d'exposition, à 100 mètres du Comptoir, pour voir nos nouveaux modèles de

## Machines à laver MYLOS

Nous sommes à l'avenue Vinet 37.



Les machines à laver « Mylos » sont à l'avant-garde du progrès. Regardez par exemple la Mylos-Combi de près. Avec son essoreuse centrifuge, un corps de chauffe puissant, sa pompe de vidange, c'est une machine splendide livrée déjà à partir de 1350.-



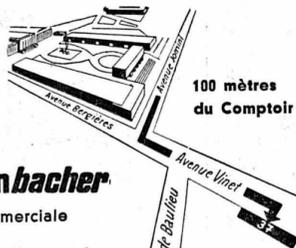
La Mylos-Standard, la cadette de tous nos modèles, fournit un travail énorme et ne coûte que 795 fr.



La sensationnelle Mylos-Automatic a émerveillé tous les connaisseurs. Sa construction soignée, sa marche super-automatique, sa forme d'une élégance raffinée représentent véritablement le maximum de ce que le marché offre actuellement.

Tous les modèles de machines à laver « Mylos » sont en activité dans nos locaux pendant la durée du Comptoir suisse

Vous jugerez vous-même si nos promesses sont exagérées. La machine à laver « Mylos » tient ce qu'elle promet. Dans notre exposition vous trouverez certainement le modèle qu'il vous faut. Découpez cette annonce, mettez-la dans votre portefeuille pour venir au Comptoir et rendez-nous visite. Vous en tirerez un profit certain.



## Grossenbacher

Société commerciale par actions,  
**Avenue Vinet 37**  
LAUSANNE

## Carrefour de l'ambiance !



Le nouveau Bar à café au 21, sous l'Apollo, est à Neuchâtel le centre de l'ambiance dynamique.

Vous y buvez votre meilleur café, vous y écoutez vos succès préférés.

Prenez-y vos croissants frais le matin dès 7 h. Le soir ouvert jusqu'à minuit



c'est jeune, c'est dynamique

BAR A CAFÉ SOUS L'APOLLO TÉL. 5 83 88

## ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON

Cour de l'Hôtel Du Peyrou NEUCHÂTEL

Trimestre d'automne 1956 :  
24 septembre au 13 décembre

### Ateliers et cours

- |  |                        |
|--|------------------------|
| 1. PEINTURE M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.)  | Prix par trimestre Fr. |
| a) sans modèle vivant, mercredi 16-18 h. . . . .   | 45.-                   |
| b) avec modèle vivant, mercredi 20-22 h. . . . .   | 60.-                   |
| 2. MODELAGE et SCULPTURE M. P. Roethlisberger (P.S.A.S.)   |                        |
| a) sans modèle vivant, mercredi 14-16 h. . . . .   | 45.-                   |
| b) avec modèle vivant, mercredi 20-22 h. . . . .   | 60.-                   |
| 3. DESSIN M. A. Ramseyer (P.S.A.S.)  |                        |
| a) sans modèle vivant, mercredi 14-16 h. . . . .   | 45.-                   |
| b) avec modèle vivant, mardi 20-22 h. . . . .  | 60.-                   |
| 4. DESSIN PUBLICITAIRE M. A. Billeter (A.G.P.)   |                        |
| mardi 20-22 h. . . . .   | 45.-                   |
| 5. HISTOIRE DE L'ART M. D. Vouga, professeur et conservateur du Musée des beaux-arts, cours public consacré à « L'HISTOIRE DU PAYSAGE ». |                        |
| lundi 17-18 h. ou jeudi 18-19 h. . . . .   | 30.-                   |
| 6. ATELIER LIBRE   |                        |
| avec modèle vivant, se renseigner au bureau.   |                        |

Toute personne inscrite à l'Académie (atelier ou cours d'histoire de l'art) bénéficie de la jouissance d'une Bibliothèque d'art. Inscriptions et renseignements : s'adresser à M. Jean Convert (P.S.A.S.), qui recevra au bureau de l'Académie les mercredi 19 et vendredi 21 septembre, de 17 h. 30 à 18 h. 30, ou par écrit au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du tourisme, à Neuchâtel.

**ROCO RAVIOLI**

Raviolis Roco en boîtes de 5 grandeurs avec points Juwo

**PRÊTS**  
de Fr. 100.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S.A., Lutinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

**Mécontent de votre radio !**  
Téléphonez au 5 54 93

**REOS**  
Faubourg du Lac 4 (Seulement la réparation)

**TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**  
TÉL. 5.45.21

**Elexa ÉLECTRICITÉ**  
RUE DU SEYON 10 NEUCHÂTEL

Dés maintenant nous effectuons également tous travaux de  
**nettoyage chimique et teinture**  
Demandez notre prix courant. Blanchisserie B. Müller, Areuse. Téléphone (038) 6 31 51. Délais de livraison : 3 à 6 jours. Service à domicile.

# Informations de toute la Suisse

## Le Conseil fédéral répond à la note égyptienne La Suisse ne participera pas à l'«organisme de négociation» dont la création est proposée par le Caire

BERNE, 15. — Le Conseil fédéral a examiné la note du gouvernement égyptien du 10 septembre 1956 proposant la création d'un «organisme de négociation» où seraient représentés les différents points de vue des Etats utilisant le canal de Suez et dont un des tâches principales serait la révision du traité de Constantinople de 1888.

Le Conseil fédéral souhaite vivement que les divergences qui se sont élevées entre l'Egypte et d'autres pays à propos du canal de Suez soient résolues conformément aux principes du droit des gens et dans l'intérêt de la paix. Toutefois, la Suisse n'est pas partie du traité de Constantinople de 1888. Par ailleurs, les navires battant pavillon suisse n'utilisent que fort rarement le canal de Suez. La présence de la Confédération dans l'organisme de négociation dont la création est envisagée ne serait dès lors guère justifiée. Aussi, le Conseil fédéral a-t-il répondu au gouvernement égyptien que les conditions qui permettraient à la Suisse de se prononcer utilement et en connaissance de cause sur la note qu'il a reçue ne sont pas remplies.

### Surprenantes conclusions

A propos de la réponse suisse à la note égyptienne, notre correspondant de Berne nous écrit :

La réponse suisse est excellente dans ce qu'on pourrait appeler ses considérants et assez surprenante dans ses conclusions.

Excellent d'abord pour ce qu'elle ne dit pas. Le Conseil fédéral innove, en effet, des raisons de principe et cette «neutralité» que certains veulent mettre à toute sau-

ce et là surtout où elle n'a que faire. Il se réfère à des faits, à savoir que notre pays ne peut guère passer pour un «usager du canal» — encore qu'indirectement, il ait le plus grand intérêt à la liberté de la navigation — et de plus que, la réunion ayant pour but premier de préparer la révision d'un traité auquel la Suisse n'est point partie, on ne voit guère à quel titre nos délégués siègeraient au Caire ou ailleurs.

Une autre raison

Le Conseil fédéral aurait pu faire valoir une autre et forte raison encore. Nous sommes invités à faire partie d'un «organisme de négociation». Mais pour s'entendre ou du moins essayer de s'entendre, il faut être deux, comme pour se battre. Du moment qu'il n'y a point de partenaire, qu'une des parties au conflit de Suez est absente, comment prétend-on «négocier»? La diplomatie orientale a une solide réputation de subtilité, mais là c'est pousser la finesse à un point où elle rejoint l'extrême naïveté.

### Art de l'esquive

Mais voilà que le gouvernement suisse semble vouloir, à son tour, jouer au plus fin et démontrer son art de l'esquive. Ayant avancé deux raisons plausibles de répondre «non» il conclut en disant qu'il n'est pas en mesure «de se prononcer en connaissance de cause sur la note qu'il a reçue»!

### Pourquoi?

Pourquoi cette échappatoire? Les motifs avancés prouvent précisément que la cause est entendue et point n'était besoin de filer par la tangente.

### Au théâtre de Beaulieu à Lausanne

Keita Fodeba présente les Ballets africains

La semaine dernière, le théâtre de Beaulieu à Lausanne résonnait au rythme du tam-tam africain. C'est grâce à Keita Fodeba que le monde moderne a découvert le visage inconnu du continent noir. Etudiant en droit à Paris après la dernière guerre, c'est en effet lui qui eut l'idée de faire connaître les danses et les coutumes de son Afrique natale. Et, je vous assure, ce n'est pas une Afrique fictive qui nous est présentée, mais bien le folklore moderne de l'Afrique actuelle où, «à côté d'expressions pures de tout mélange, d'autres ont subi l'influence des civilisations, celle du Portugal en particulier».

Certes, il a fallu adapter l'art africain au jeu scénique et, de cela, Keita Fodeba ne se cache pas. En effet, l'optique de la scène est différente de celle de la vie, aussi est-il nécessaire d'amalgamer l'expression personnelle de chaque danseur pour assurer un certain jeu d'ensemble. Mais cet ordre scénique n'est que relatif et chaque danseur interprète son propre sentiment en obéissant aux lois du tam-tam frénétique.

Ce tam-tam qui transmet toutes les nouvelles et dont l'appel magique est irrésistible. Il nous submerge rapidement, nous les Européens, après nous avoir quelque peu dérotés par ses mille sons, ses cadences et ses rythmes frénétiques. Tandis qu'un Noir entre en transe aux accents de cet instrument primitif, nous ne pouvons nous empêcher de frissonner et d'être pris par une certaine frénésie intérieure.

Les ballets africains? Une trentaine d'artistes au corps d'ébène. Jeux de jambes, contorsions savantes, visages expressifs, sens du rythme, fraîcheur, etc. Voilà quelques qualités de ces artistes, qualités remarquables dont le souvenir reste gravé dans notre esprit.

XXX

Le programme est copieux et pourtant, nous en aurions voulu encore. Nous aurions aimé que la danse du feu — qui dure deux jours — se prolonge et ne s'en tienne pas à la tranche extraite par Keita Fodeba. Cette danse rituelle exécutée dans quelques villages pour demander le repos de l'âme d'un grand guerrier mort en héros, nous emporte dans un monde étrange et les manguers de feu Mariki et Camara nous subjuguent.

Mais les ballets africains ne se contentent pas de présenter des danses spéciales, ce sont tous les moments de la vie qui sont exécutés devant nos yeux. La danse du masque qui permet à la future mariée de prêter serment de fidélité, l'initiation d'une mulâtresse à la fécondité, le travail de la milice chargée d'éviter la corruption des mœurs, l'amoureux éconduit qui arrive à reconquérir sa bien-aimée, les réjouissances publiques, les retours de chasse, l'effusion au génie des eaux pour lui demander une pêche fructueuse, l'étudiant au travail, le merci au fleuve qui fertilise les champs, la scène du marché, etc.

De plus, un ensemble, le «Mélodie Tam-Tam» interprète de nombreux chants, de même que le chanteur Kandia. Le tout dans des décors suggestifs et sous des jeux de lumière qui ne cessent de nous enchanter par leurs contrastes.

Les ballets africains nous donnent un aperçu de la danse africaine, ce besoin vital et permanent de tout Noir, qui l'excite et le transporte dans un degré d'extase qui amplifie ses joies. Mais nous ont fait connaître des chants d'amour nostalgiques et des instruments (guitare — qui provient du passage des Portugais au Sénégal — cora — harpe portative — et balafon) qui font entendre des sons plaintifs ou agréables.

Un tel spectacle ne laisse personne insensible. Il charme, emballe et donne une impression de découverte magnifique qui ne impose aux Européens que nous sommes.

J. My.

### Deux morts dans une collision d'autos à Echallens

LAUSANNE, 15. — Une voiture genevoise conduite par Mme Violette Méroz, âgée de 50 ans, domiciliée à Genève et dans laquelle avait pris place son mari, M. Aristide Méroz, âgé de 56 ans, roulait en direction d'Yverdon, samedi après-midi, lorsqu'elle s'est jetée violemment contre la voiture de M. Louis Leuba, 42 ans, domicilié à Locle, qui avait deux passagers, MM. Silvio Barassa, du Locle également et Ernest Burri, de la Chaux-de-Fonds, et qui roulait en sens inverse. L'accident s'est produit à Echallens.

Mme Méroz a été tuée sur le coup, tandis que son mari et les trois occupants de l'autre voiture ont été conduits dans un état plus ou moins grave à l'hôpital cantonal de Lausanne, où M. Méroz devait décéder dimanche après-midi.

MM. Leuba et Barassa ont été commotionnés et ont de nombreuses plaies. M. Burri a également de nombreuses plaies.

Les deux voitures étaient littéralement prises l'une dans l'autre et sont hors d'usage.

L'accident s'est produit de la façon suivante: M. Leuba avait passé sur sa gauche pour éviter deux automobiles qui le précédaient et qui s'étaient arrêtées derrière un char de paille, en stationnement sur le bord de la route. A ce moment survint Mme Méroz, tenant légèrement le volant à droite.

\* A Céligny, près de Genève, on a retiré du lac dimanche après-midi, le corps d'un habitant de Crans, M. Georges Chuat, 52 ans, Vaudois, cordonnier. Comme l'immersion remontait à quelques heures, on n'a pas pu le ramener. On pense que rentrant de nuit, il sera tombé par mégarde dans le lac.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## LE CONFLIT DU CANAL DE SUEZ

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Pas de réponse directe

«Pensez-vous que l'on soit plus près de la guerre que lors du séjour de M. Menzies au Caire», demanda enfin M. Jeffrey Blyth. Le colonel Nasser évita de répondre directement et se borna à répéter que l'Egypte se défendrait.

### Réunion de l'U.E.O. à Paris

Les sept ministres des affaires étrangères de l'Union de l'Europe occidentale se sont réunis samedi à Paris, après que, le matin, les ministres des affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne, MM. Christian Pineau et Selwyn Lloyd eurent conféré sur la question de Suez.

La réunion qui a eu lieu à l'ambassade d'Italie à 14 h. 30 G.M.T. a pris fin à 17 h. 45 G.M.T.

On apprenait à l'issue des entretiens que chacun des ministres présents avait exposé le point de vue de son gouvernement sur le problème, inscrit à l'ordre du jour, d'une éventuelle réduction des effectifs en Europe, dans le cadre de la nouvelle stratégie.

Une nouvelle session du Conseil est prévue avant la réunion en novembre du Conseil de l'O.T.A.N.

On apprend d'autre part que M. Selwyn Lloyd, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a fait à ses collègues un exposé sur le problème de Suez et ses derniers développements.

### Les Scandinaves acceptent d'aller à Londres mais s'opposeraient à l'association des usagers du canal

STOCKHOLM, 16 (Reuter). — Les ministres des affaires étrangères de Suède, du Danemark et de Norvège se sont réunis dimanche matin au ministère suédois des affaires étrangères, pour y discuter du problème de Suez. Les trois ministres ont publié à l'issue de leur réunion le communiqué suivant :

«Les ministres ont été d'accord pour reconnaître que le problème de Suez est entré dans un stade tel qu'il serait désirable de le soumettre aux Nations

### Constitution du comité du parti communiste égyptien en Italie

ROME, 16 (A.F.P.). — Le comité central du parti communiste égyptien aurait été constitué récemment à Rome, apprend-on dans les milieux bien informés. Des membres de ce parti, dont l'activité est clandestine depuis la suppression des partis politiques par le colonel Nasser, seraient venus récemment à Rome de plusieurs pays européens où ils s'étaient installés et se seraient rencontrés dans le bureau du chef du service «étranger» du parti communiste italien, M. Velio Spano, sénateur communiste italien, qui fut réfugié politique en Egypte et en Tunisie durant le fascisme.

La publication par l'organe du parti communiste italien, l'«Unità», dimanche matin, en première page, d'un message du parti communiste égyptien aux partis communistes français, anglais et italiens, message signé du comité central du parti égyptien, vient étayer ces indications.

### Ce qu'en pense la «Pravda»

MOSCOW, 16 (Reuter). — La «Pravda», organe du parti communiste de l'U.R.S.S., déclare dimanche dans un éditorial que le dernier plan des Occidentaux en vue de créer une association des usagers du canal de Suez risque «encore plus de déclencher la guerre» que leur premier plan de contrôle international. L'association des usagers équivaudrait en fait à un contrôle étranger sur le canal. Le correspondant new-yorkais de la «Pravda» écrit que ce plan suscite des doutes et de l'hésitation même parmi les pays qui ont approuvé les propositions des «18» à la conférence de Londres.

## Le meurtrier présumé du Viennois Eichenwald devant la Cour d'assises zuricoise

Le Biennois Théodore Weber est accusé du meurtre et du vol des 170,000 fr. que portait le commerçant au moment de sa disparition

ZURICH, 15. — Aujourd'hui s'ouvrira devant la Cour d'assises zuricoise un procès basé sur des indices qui est appelé à faire rebondir le cas Gustave Eichenwald, commerçant en montres viennois, disparu le 16 octobre 1953 à Zurich. Le principal personnage de ce procès, qui durera vraisemblablement trois semaines, est le commerçant Théodore Weber, 38 ans, anciennement domicilié à Biemme, condamné à sept reprises, et qui est accusé de brigandage qualifié pour s'emparer d'un montant évalué entre 134,000 et 200,000 fr., d'esquiver d'un montant de 15,150 fr. de falsification de documents, de recel réitéré pour 17,455 fr., d'incitation à l'entrave à l'action pénale et d'incitations répétées à faux témoignages. La charge la plus grave qui pèse sur Weber est le meurtre et le brigandage, mais à ce sujet, les juges ne pourront s'appuyer que sur des présomptions et des indices que l'enquête n'a pas réussi à concrétiser.

### Et si Eichenwald vivait encore?

On sait donc que Gustave Eichenwald, au moment de sa disparition, était porteur de 170,000 francs. Cette somme devait servir à l'achat de montres. Weber était un de ses fournisseurs. Comme il ne fut pas en mesure d'établir un alibi convaincant, les soupçons se portèrent notamment sur lui, étant donné que la disparition de Eichenwald laissait supposer qu'il avait été victime vraisemblablement d'un meurtre. Ces soupçons se renforcèrent lorsqu'on constata que Weber était en possession d'une importante somme d'argent, alors qu'auparavant il se trouvait dans une situation financière des plus précaires. Weber nie avoir assassiné

Eichenwald et l'avoir volé. C'est la raison pour laquelle il comparait devant la Cour d'assises, après que le Tribunal fédéral eut décidé de la compétence des tribunaux zuricois.

Les indices accablant l'accusé ne pourront toutefois pas apporter la preuve de culpabilité classique. Ce fait est mis en évidence par l'acte d'accusation. Eichenwald a-t-il vraiment été assassiné, ou vit-il encore? L'accusation ne saurait dès lors s'appuyer sur un corpus delicti. Tout ce qu'on peut reprocher à Weber, c'est d'avoir, avec son complice, Walter Stuetzle, décedé entre temps, forgé un plan d'assassinat sur la personne d'Eichenwald, loué une automobile, acheté un revolver et des munitions.

### Autres indices

Stuetzle étant mort, le témoignage fait donc défaut. L'accusation tient compte d'autres indices. Ainsi, le fabricant de meubles de Nidau qui, le 17 octobre 1953, en collaboration avec Stuetzle, nettoya une automobile éclaboussée de sang, brûla des vêtements ensanglantés et qui fut récemment condamné à Biemme sous l'inculpation de complicité.

Weber affirme toujours que l'importante somme d'argent que l'on découvrit sur lui est le fruit d'un autre crime au sujet duquel il refuse de donner des détails. Pour ce qui est de l'automobile ensanglantée, il a fait des déclarations contradictoires.

C'est sur la base de ces indices que la Cour d'assises zuricoise devra prononcer son verdict et ce sera là pour elle, une tâche qui, on le conçoit, ne sera pas des plus faciles.

### ZURICH

### Un manœuvre tire trois coups de feu contre son beau-frère

WETZIKON, 16. — Dans la nuit de vendredi à samedi, Hans Schori, 28 ans, manœuvre, en instance de divorce, se rendit à Girenbad où se trouvait sa femme, rentrée chez ses parents. Il désirait lui parler à propos du nettoyage de l'appartement. Alors qu'il s'éloignait des lieux avec un camarade, à motocyclette, il aperçut son beau-frère Walter Schoenmann, qui venait chercher sa femme pour aller au restaurant. Schori voulut s'y opposer et les deux hommes se prirent de querelle. Voyant que sa femme partait en auto avec son beau-frère et un ami de ce dernier, Schori partit sur la motocyclette à Hinwil. Il révéilla un ami et lui demanda de lui prêter sa carabine. Il se rendit à l'endroit où sa femme se trouvait et tira d'abord trois coups de feu contre son beau-frère qui fut grièvement blessé. Les deux autres balles qui heureusement n'atteignirent personne, étaient destinées à sa femme, ce que conteste le meurtrier. Il téléphona à 11 heures du soir à la police qui vint l'appréhender.

### Naissance d'un rhinocéros au zoo de Bâle

BALE, 15. — Le soir du 14 septembre, un jeune rhinocéros est né au jardin zoologique de Bâle. Il s'agit là de la première naissance en captivité d'un de ces animaux dont l'espèce va s'éteignant, et de la première naissance en général d'un rhinocéros en Europe.

### VAUD

### A Lausanne, une fillette tombe du 3<sup>me</sup> étage et se tue

LAUSANNE, 15. — A 14 heures samedi, la petite Laetizia Olivieri, trois ans, dont les parents habitent le quartier de Montelly, à Lausanne, est tombée du troisième étage et a été grièvement blessée. Elle a succombé pendant son transport à l'hôpital.

## Anne-Marie Pélissier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Néanmoins, un examen plus approfondi sera fait par ses soins demain matin à l'hôpital de Carpentas où les petits restes ont été transportés.

Le squelette est à peu près intact. Il y manque seulement le pied droit. Il semble que cette amputation ait été faite par un animal qui aurait cherché à tirer la dépouille hors de son linceul de pierre.

### Comment la fillette fut enlevée

C'est le 25 mai 1955, vers midi trente, à l'entrée de la ville d'Orange, que la fillette, on s'en souvient, avait été enlevée par le conducteur d'un 2 CV.

Anne-Marie Pélissier, dont les parents, cultivateurs, habitent Orange, était âgée de 11 ans.

De nombreuses battues entreprises dans la région ne donnèrent aucun résultat. D'après le témoignage notamment d'une fillette, Andrée Barbie, qui put échapper au mystérieux automobiliste, un portrait-robot du ravisseur d'Anne-Marie fut établi. Mais l'auteur du rapt n'a jamais pu être identifié de façon formelle.

### «Qu'on nous la rende morte ou vive!»

On imagine la douleur des parents de la petite Anne-Marie qui, pendant

des mois, ont espéré contre toute espérance. On se souvient qu'un certain Dr Coquelin, de Brest, père de quatre enfants et héros de Corée, avait monté un odieux chantage, offrant de rendre la petite Anne-Marie à sa mère moyennant 20 millions de francs. Coquelin finit en prison et, bien sûr, on ne retrouva aucune trace de la fillette.

Quelques semaines plus tard, Mme Pélissier apprit la nouvelle que son enfant avait été retrouvée dans l'Isère. Bien que malade, la malheureuse maman monta aussitôt sur son vélomoteur pour se rendre à la gendarmerie d'Orange. Sur la route, elle l'endrait même où l'enlèvement avait eu lieu, elle rencontra deux amis qui lui annoncèrent que le cadavre découvert n'était pas celui de sa petite fille. Mme Pélissier éclata en sanglots.

Longtemps, dans la petite ferme où leur parents sont métayers, les deux jeunes frères de la petite Anne-Marie eurent qu'elle était en vacances et qu'elle reviendrait bientôt. Accablée, la mère passait de longues heures devant la photo de sa fille en commémorative prise 48 heures avant le drame, et elle répétait: «Qu'on nous la rende morte ou vive!»

Son vœu est aujourd'hui tragiquement exaucé.

## Congrès de Pékin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Cinq tâches principales

Le second plan quinquennal chinois, tel qu'il a été exposé au huitième congrès du parti communiste chinois à Pékin, par M. Liu Shao Chi, secrétaire général du parti, dont Radio-Pékin diffuse l'intervention, aura cinq tâches principales :

- 1. Poursuivre la construction d'une industrie lourde comme base d'une Chine industrialisée et socialisée.
- 2. Parachever la transformation socialiste de la Chine et consolider et étendre le système de propriété collective.
- 3. Développer l'industrie, l'agriculture et l'artisanat sur la base d'une construction socialiste et d'une réforme socialiste.
- 4. Entraîner des techniciens et renforcer la recherche scientifique dans une économie socialiste.
- 5. Développer l'agriculture et l'industrie de façon à élever le niveau de vie du peuple, matériellement et culturellement.

### Commentaires de Chou En-Lai

Le second plan quinquennal permettra à l'économie socialiste chinoise de doubler la production industrielle qu'elle doit atteindre au début de 1957 grâce à l'achèvement anticipé du premier plan quinquennal, a déclaré le premier ministre, M. Chou En-Lai, dans le rapport sur ce second plan qu'il a présenté à la seconde séance du huitième congrès du parti communiste chinois.

M. Chou En-Lai a conclu en exprimant la conviction qu'avec l'aide soviétique et des démocraties, ainsi qu'avec l'effort du peuple chinois, la construction socialiste sera victorieusement achevée dans les délais prévus.

TUNISIE: La section tunisienne du comité de libération du Maghreb arabe a lancé un appel au peuple tunisien l'invitant à paralyser la base de Bizerte. Ce message a paru dans la presse égyptienne dimanche après-midi. L'appel demande en outre aux Tunisiens de constituer des milices de volontaires pour combattre aux côtés de leurs frères égyptiens.

### ALLEMAGNE DE L'OUEST

### Entretien Faure-Erhard

BERLIN, 16 (A.F.P.). — M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a eu dimanche après-midi à Berlin-Ouest un entretien d'une heure et demie avec le professeur Erhard, ministre de l'économie de la République fédérale allemande.

M. Maurice Faure a déclaré ensuite à la presse que cet entretien avait porté essentiellement sur l'établissement d'un marché commun en Europe et qu'il avait eu un caractère positif.

### ITALIE

### Grève des conducteurs de locomotives

ROME, 16 (Ansa). — Le syndicat des conducteurs de locomotives et des machinistes italiens annonce une grève de 24 heures pour mercredi prochain. Un communiqué publié dimanche relève que le gouvernement a refusé de reconnaître les revendications tendant à une amélioration des conditions économiques de ce groupe de cheminots. Des mesures spéciales seront prévues par le gouvernement pour maintenir le trafic sur les principales lignes.

### YUGOSLAVIE

### Visite de M. Soukarno au maréchal Tito

BELGRADE, 16 (A.F.P.). — M. Soukarno a rendu visite dimanche soir au maréchal Tito et à Mme Jovanka Broz-Tito dans leur résidence privée. Le maréchal Tito a gardé son hôte à un dîner intime. Après le dîner, le maréchal Tito a remis des cadeaux au président Soukarno ainsi que les cadeaux pour la femme du président de la République indonésienne.

ISRAEL: Le général Edison Burns, chef des observateurs des Nations Unies, a informé le gouvernement jordanien du fait qu'il a reçu, du secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, un mémorandum adressé au gouvernement d'Israël et formulant une énergique protestation concernant les récentes agressions israéliennes contre la Jordanie.

**AUJOURD'HUI**

LES CINEMAS

Le grand film suédois

**Elle n'a dansé qu'un seul été**

avec la révélation de l'écran suédois: ULLA JACOBSSON

MATINEES à 15 h. SOIREES à 20 h. 30

ARCADÉS LES GRANDES MANŒUVRES avec Michèle MORGAN Gérard PHILIPPE

STUDIO

5 78 78 5 30 00

### AVIS TARDIFS

Course au clocher et pique-nique à la Maison-Monsieur

Inscriptions jusqu'au 18 courant

**Cercle National**

Ouvert lundi Fermé mardi

CABARET-DANCING

**A.B.C.**

Faubourg du Lac 27 - Tél. 531 97

CE SOIR: DANSE

avec son nouveau programme d'attractions

chaque lundi, dès 21 h., POLOCHON!

**Corsaire**

IMPRIMERIE CENTRALE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

6, rue du Concert - Neuchâtel

Directeur: Marc Wolfrath

Rédacteur en chef du journal: René Bralchet

